

LE MAGAZINE

2025 • N°7 | LE MAGAZINE ANNUEL DE LA PLAGNE TARENTAISE



UN TERRITOIRE QUI NOUS RASSEMBLE

TRAVAUX AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

SPORT LA PLAGNE TARENTAISE, TERRAIN DES GRANDS RENDEZ-VOUS SPORTIFS

MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTAISE UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR LES 4 COMMUNES : 04 79 09 71 52

Tapez 1 - Accueil / État civil

Mairie - commune de La Plagne Tarentaise / commune déléguée Macot la Plagne

Place Charles de Gaulle - CS 50004 - 73216 Aime-la-Plagne Cedex
mairie@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi à vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Mairie - commune déléguée de Bellentre

6 route Napoléon - Bellentre - 73210 La Plagne Tarentaise
mairie@laplagnetarentaise.fr

Mairie - commune déléguée de La Côte d'Aime

19 route des Dôdes - La Côte d'Aime - 73210 La Plagne Tarentaise
mairie@laplagnetarentaise.fr

Mairie - commune déléguée de Valezan

124 route du Praz - 73210 La Plagne Tarentaise
mairie@laplagnetarentaise.fr

**Mairies déléguées : Pour connaître les horaires des mairies déléguées,
vous pouvez consulter le site internet de la collectivité
ou contacter le standard de la mairie.**

Tapez 2 - Secrétariat services techniques

Ce service est transféré dans les nouveaux locaux situés
en face de la médiathèque de Macot chef-lieu

servicestechiques@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Mercredi : 8h30-12h00

Tapez 3 - Secrétariat urbanisme

Ce service est transféré dans les nouveaux locaux situés
en face de la médiathèque de Macot chef-lieu
secretariat-urba@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Mardi au vendredi : 8h30-12h00

Tapez 4 - Secrétariat eau et assainissement

Ce service est transféré dans les nouveaux locaux situés
en face de la médiathèque de Macot chef-lieu
accueil-eau@laplagnetarentaise.fr

Numeró d'astreinte, en cas de problème la nuit
ou les week-ends et jours fériés : 06 22 29 34 77

Accueil du public : Mardi et jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-16h30
Vendredi : 8h30-12h00

Tapez 5 - Police municipale

pm@laplagnetarentaise.fr - 04 79 09 74 39

Accueil du public : Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30

Tapez 6 - Secrétariat finances

finance@laplagnetarentaise.fr

Accueil du public : Lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Tapez 7 - Régie de transport public

secretairetransport@laplagnetarentaise.fr

AUTRES NUMÉROS UTILES

Écoles

Macot-La-Plagne : 04 79 09 74 64

Plagne-Centre : 04 79 09 27 64

La Côte d'Aime : 04 79 55 66 22

Bellentre : 04 79 07 55 30

Montchavin : 06 62 52 73 19

Valezan : 04 79 07 66 59

Garderie

Macot-La-Plagne : 04 79 08 97 83 - periscolaire-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 06 81 75 20 71 - periscolaire-laplagne@laplagnetarentaise.fr

La Côte d'Aime : 04 79 00 86 57 - periscolaire-lca@laplagnetarentaise.fr

Bellentre : 04 79 07 86 76 - periscolaire-bellentre@laplagnetarentaise.fr

Montchavin : 04 79 22 99 59 - cantine.montchavin@laplagnetarentaise.fr

Valezan : 04 79 07 66 59 - periscolaire-valezan@laplagnetarentaise.fr

Secrétariat : 04 79 09 71 52 - periscolaire@laplagnetarentaise.fr

Bibliothèques

Macot-La-Plagne : 04 79 09 73 76 - biblio-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 04 79 09 29 08 - biblio-laplagne@laplagnetarentaise.fr

Bellentre : 06 64 05 80 02 - biblio-bellentre@laplagnetarentaise.fr

La Côte d'Aime : biblio-cotedaime@laplagnetarentaise.fr

Valezan : 04 79 09 73 76

France Services 04 79 55 31 78

1002 avenue de Tarentaise - 73210 Aime-La-Plagne

franceservices@versantsdaime.fr

Accueil du public : Lundi : 9h-12h et 13h30-16h30

Mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h - Mercredi et vendredi : 9h-12h

OTGP : 04 79 09 79 79

La Plagne Tourisme Altitude 04 79 09 02 01

La Plagne Tourisme Vallée 04 79 55 67 00

La Plagne Tourisme Montchavin 04 79 07 82 82

Espace Associatif Cantonal 04 79 55 57 14

Société d'Aménagement de la Plagne 04 79 09 67 00

Versants d'Aime 04 79 55 40 27

Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne 04 79 09 74 04

NUMÉROS SECOURS

Sapeurs pompiers 18

SAMU 15

Police secours 17

N° D'appel d'urgence européen 112

Violences conjugales 3919

Enfants en danger 119

N° urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114

ACTUALITÉS

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 LES DATES À RETENIR

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. À cette occasion, vous serez invités à élire vos représentants au conseil municipal pour un mandat de 6 ans.

Pour participer au scrutin, l'inscription sur les listes électorales est indispensable. La date limite pour déposer une demande d'inscription est fixée au vendredi 6 février 2026, à l'exception de certaines situations dérogatoires permettant une inscription jusqu'au 5 mars.

Situations dérogatoires : jeunes ayant eu 18 ans après le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, ou récupération récente du droit de vote.

Toutes les informations pratiques relatives à l'élection (organisation des bureaux de votes, accessibilité, etc.) seront communiquées ultérieurement via les canaux habituels de la commune.



RECENSEMENT : QUAND, POURQUOI ET COMMENT PARTICIPER ?

Quand ?

Du 16 janvier au 15 février 2026

Pourquoi ?

Le recensement de la population est piloté par l'Insee, en partenariat avec la commune. Cette démarche est obligatoire. Elle permet de compter les habitants, de connaître la composition des foyers, et de recueillir des informations utiles pour adapter l'action publique aux besoins du territoire. Grâce aux données collectées lors du recensement, il est possible de planifier les équipements publics (écoles, transports, logements), de dimensionner les services (crèches, maisons de retraite, commerces), et d'ajuster les dotations de l'État aux réalités de la commune.

Comment ?

Le recensement se fait en ligne, c'est simple et rapide. Des agents recenseurs, embauchés par la collectivité, se présenteront munis d'une carte officielle pour vous accompagner dans la démarche durant la période de la campagne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Soit l'agent les récupérera, soit vous pouvez les envoyer en mairie. Toutes les réponses sont strictement anonymisées et utilisées uniquement à des fins statistiques.

INFO+

La commune recrute ses agents recenseurs ! Vous aimez le contact humain et souhaitez vous impliquer pour votre commune ? Rejoignez l'équipe des agents recenseurs !

Les plus :

- Un complément de salaire et des horaires flexibles, que vous organisez selon vos disponibilités
- Une formation assurée par la commune et l'Insee

Vos missions :

Distribuer et collecter les questionnaires du recensement, accompagner les habitants dans leurs démarches, garantir la qualité et la confidentialité des données recueillies.

Vous êtes dynamique et organisé(e), n'hésitez plus !

Envoyer votre CV + une lettre de motivation à :
Monsieur le maire, place Charles de Gaulle,
CS 50004 73216 Aime-la-Plagne Cedex
ou à mairie@laplagnetarentaise.fr
avant le 31 décembre 2025

Plus d'informations :

Sur www.le-recensement-et-moi.fr
ou mairie@laplagnetarentaise.fr - 04 79 09 71 52

GRANDIR, APPRENDRE ET S'ÉPANOUIR ENSEMBLE

Durant l'été, les services municipaux se sont mobilisés pour préparer la rentrée et proposer des activités aux enfants. Les écoles ont bénéficié de travaux d'entretien et d'aménagement pour renforcer confort et sécurité. Le centre de loisirs a accueilli de nombreux enfants autour d'un programme varié. La cuisine centrale poursuit ses actions en faveur d'une restauration de qualité et de proximité. La crèche reste engagée pour offrir un accueil optimal aux tout-petits. Le Conseil municipal des jeunes continue ses projets citoyens, et les actions en direction des seniors renforcent le lien social et le bien-être.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU ET DE LA CONTINUITÉ

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les écoles du territoire, avec un total de 287 élèves répartis sur les six écoles. Cette nouvelle année scolaire est marquée par quelques nouveautés, tant au niveau des infrastructures que des équipes pédagogiques, mais également par une dynamique toujours forte autour de l'accompagnement des enfants, de la maternelle au CM2.

Bellentre

Une petite structure dynamique

Avec 30 élèves répartis en deux classes, l'école de Bellentre accueille cette année **4 nouveaux enfants** en Petite Section. La répartition se fait entre 14 élèves de la Petite Section (PS) à la Grande Section (GS) et 16 élèves du CE1 au CM2. L'équipe éducative se compose de 2 enseignants, épaulés par 1 ATSEM ainsi que 2 adjoints d'animation assurant la restauration scolaire et le périscolaire. La rentrée a été également marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice/enseignante, qui a pris ses fonctions avec enthousiasme.



La Côte d'Aime

Des effectifs stables et une cour toute neuve

L'école de La Côte d'Aime accueille cette année 65 élèves répartis en trois classes :

- 26 élèves en maternelle (PS à GS) dont 10 nouveaux PS,
- 17 en CP-CE2,
- 22 en CE1-CM1-CM2.

L'équipe pédagogique est composée de 3 enseignantes, accompagnées d'1 ATSEM et de 5 adjoints d'animation qui assurent la restauration et le périscolaire. À noter cette année : **la terrasse de la cour d'école** a été entièrement refaite, offrant désormais un espace plus agréable et sécurisé pour les enfants.

Macot

Une équipe renforcée pour 89 élèves

Avec 89 élèves répartis en 4 classes, l'école de Macot affiche l'un des plus grands effectifs du territoire. La répartition est la suivante :

- 20 élèves en PS-MS, dont 7 PS,
- 24 en GS-CP,
- 24 en CE1-CE2,
- 21 en CM1-CM2.

L'équipe se compose de 5 enseignantes, **avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante** pour la classe de GS-CP, de 2 ATSEM et de 5 adjoints d'animation pour les temps de restauration et de périscolaire.



Plagne Centre

Une école particulière, entre saison et hors saison

En période hors saison, 76 élèves sont scolarisés à Plagne Centre, répartis en 4 classes :

- 25 élèves en PS-GS, dont 10 PS,
- 16 en MS-CP,
- 16 en CE1-CE2,
- 19 en CM1-CM2.

L'équipe comprend 5 enseignants, 2 ATSEM, et 4 adjoints d'animation. À noter : l'arrivée d'une nouvelle enseignante pour la classe CE1-CE2. Le périscolaire rouvrira cette année à partir du 3 novembre, avec **le renfort de 5 saisonniers**, afin d'assurer un encadrement optimal pendant la saison d'hiver.

Montchavin

Une classe unique et un esprit familial

L'école de Montchavin fonctionne avec une classe unique de **15 élèves de la PS au CE2**, dont 5 PS. Cette année, un seul élève est inscrit en CE2. L'école repose sur l'implication d'une enseignante, 1 ATSEM, et 1 adjoint d'animation pour la restauration. Un cadre propice à l'épanouissement dans une ambiance familiale.



Valezan

Petite école, grande attention

À Valezan, la classe unique accueille 12 élèves de la PS au CM2, avec l'arrivée de 2 nouveaux élèves en PS. Une équipe soudée entoure les enfants : 1 enseignante, 1 ATSEM et 1 agent de remise en température assurant également le service de restauration scolaire. L'école bénéficie également **d'une cour rénovée, offrant un nouvel espace de jeux et d'apprentissages en extérieur**.

Des écoles bien accompagnées

Toutes les écoles du territoire bénéficient d'un accompagnement attentif, avec la présence indispensable des ATSEM auprès des plus petits, et l'engagement constant des adjoints d'animation sur les temps périscolaires et de restauration. Ces équipes, en lien étroit avec les enseignants, assurent au quotidien un cadre sécurisant, stimulant et bienveillant pour tous les élèves.

Cette rentrée 2025 illustre la richesse et la diversité de nos établissements scolaires, **où chaque école**, quelle que soit sa taille, **joue un rôle essentiel dans le développement des enfants**. Entre arrivées de nouveaux enseignants, travaux d'amélioration et mobilisation des équipes, l'année s'annonce prometteuse et placée sous le signe de la collaboration, de la qualité éducative... et de la bonne humeur!



NOS ÉCOLES : UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DES TRAVAUX

Cet été encore, les écoles de la commune ont bénéficié de plusieurs travaux pour améliorer le **quotidien des élèves et des équipes pédagogiques**.

En 2025, la rénovation énergétique et l'installation d'équipements d'énergies renouvelables ont été prioritairement dédiées aux établissements scolaires.

À Valezan

Une cour rénovée

La cour a été complètement reprise : reprofilage, regoudronnage et remise à neuf des barrières, pour offrir un espace extérieur plus sécurisé et agréable.

Plagne Centre

Un coup de neuf pour le groupe scolaire

Après des audits énergétiques approfondis, c'est le groupe scolaire de Plagne Centre qui a bénéficié cette année d'une rénovation. Les plafonds ont été entièrement rénovés avec l'intégration d'un éclairage LED. L'objectif ? Améliorer le confort des élèves et du personnel, tout en réduisant la consommation d'énergie.



La Côte d'Aime

Une nouvelle chaudière

Cet été, un autre pas a été franchi à l'école de La Côte d'Aime : la chaudière au fioul, énergivore et polluante, a été remplacée par une chaudière à granulés de bois, plus écologique. Cette opération a pu être réalisée grâce au soutien financier de l'ADEME et du SDES, partenaires engagés dans la transition énergétique.



À Plagne Centre et à la Côte d'Aime, les actions menées permettent non seulement de réaliser des économies pour la collectivité, mais aussi de réduire notre empreinte environnementale.

ENVIRONNEMENT : NOS ÉCOLES, ACTRICES POUR UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

Cette année, l'école de Bellentre, se lance dans un projet pas comme les autres : **la création d'une aire éducative terrestre**. Imaginé et financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce dispositif invite les élèves à prendre soin d'un espace naturel proche de leur école.



Tout au long de l'année, ils vont l'observer, l'étudier, mais aussi apprendre à le protéger. Une vraie mission de petits explorateurs et futurs éco-citoyens ! Ce projet va bien plus loin qu'une simple sortie nature : il intègre l'environnement dans le quotidien scolaire et donne aux enfants une place active dans la gestion de leur territoire. Ils deviennent acteurs, prennent des décisions, débattent, proposent des actions concrètes. Une belle première pour le territoire. L'école a déposé son dossier à la rentrée 2025, et sera accompagnée financièrement par OFB pour une durée de 2 ans, avec une labellisation officielle "Aire Terrestre Éducative" escomptée en juin 2026. Et la dynamique ne s'arrête pas là : l'école de La Côte d'Aime s'engagera elle aussi cette année dans un projet pédagogique en lien avec l'Office National des Forêts (ONF). Par ailleurs, l'ensemble des écoles du territoire profiteront d'animations de sensibilisation à la transition écologique et au changement climatique, grâce au projet ALCOTRA INCIT, porté par la Communauté de communes des Versants d'Aime. Autant d'initiatives qui montrent que l'éducation au développement durable est bien vivante dans notre commune, portée par les élèves, les enseignants et les partenaires du territoire

CMJ : DES JEUNES ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT, NAISSANCE DE LA FÊTE "ÉCOLOGIE PARTIE"

Après plusieurs mois de préparation, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a concrétisé son projet phare : **la création de la fête "Écologie Partie"**, un rendez-vous festif et éducatif placé sous le signe du développement durable et qui pour plus d'impact s'est déroulé le 11 juin 2025 dans le cadre de la journée ZÉRO DÉCHET. Tout a commencé



par une série de réunions où les jeunes conseillers ont exprimé leurs priorités pour la commune. L'environnement s'est imposé comme un thème central. Sensibilisés aux enjeux climatiques et motivés à agir localement, ils ont imaginé un événement capable d'allier plaisir, apprentissage et engagement citoyen. Le CMJ a travaillé à l'organisation de cette journée : la recherche d'intervenants (COVA, Moutain Riders...), la communication (création d'une affiche) et à l'animation le jour J (jeux, quiz, stands interactifs avec Vélo Smoothie). Le 11 juin a été une chaude journée réussie : dans une ambiance conviviale, chacun a renforcé sa prise de conscience de l'importance des gestes du quotidien pour protéger notre planète.

CUISINE CENTRALE : LE CHOIX DU "BIEN MANGER"

Depuis plusieurs années, la cuisine centrale connaît une progression constante du nombre de repas produits. Pour rappel, cette structure prépare des repas pour les 6 écoles de la commune, la crèche de La Plagne et les haltes garderies vacanciers. La volonté est de travailler en faveur **d'une alimentation plus responsable qui se traduit par un approvisionnement en produits locaux et biologiques**, notamment via la centrale d'achat «La Bio d'ici». À ce titre, le partenariat avec la coopérative d'Aime se poursuit pour la fourniture de fromages de qualité, comme le Beaufort et l'Abondance. Par ailleurs, l'objectif principal de la cuisine centrale est de s'aligner avec les exigences de la loi Egalim, visant à atteindre 50 % de produits de qualité dans les repas servis, dont au moins 25 % issus de l'agriculture biologique; mais également de servir un repas végétarien par semaine. La structure veille ainsi à garantir des repas conciliant critères économiques, diététiques et éducatifs, pour le bien-être des enfants. Sur le plan organisationnel, après une période de recrutement difficile ces deux dernières années, l'équipe est désormais stabilisée et soucieuse de promouvoir le bien-manger ainsi que de satisfaire les enfants, mais aussi les parents. Ce travail quotidien illustre la volonté de proposer une restauration scolaire de qualité, respectueuse des valeurs locales et des attentes nutritionnelles actuelles. La cuisine centrale dispose actuellement d'un agrément sanitaire autorisant une production annuelle de 40 000 repas. Face à l'évolution des besoins, il est envisagé de procéder à un renouvellement anticipé de cet agrément, en lien avec une possible extension ou une relocalisation des installations. Afin d'éclairer les orientations futures, la collectivité envisage de réaliser une étude de définition des besoins, suivie en 2026 d'une étude de faisabilité.



CENTRES DE LOISIRS : AU SERVICE DE NOS ENFANTS

Malgré certaines difficultés rencontrées, les équipes sont restées mobilisées pour proposer aux enfants un cadre accueillant, des activités adaptées et des moments partagés riches de sens.

Macot

Un bel été animé

Le centre de loisirs de Macot a accueilli **en moyenne 25 enfants par jour**, avec un maximum de 39 inscrits sur certaines journées. Une belle dynamique pour ce centre.



Plagne Centre

Un accueil sur mesure

À Plagne Centre, le centre de loisirs a accueilli **en moyenne 20 enfants par jour**, avec un maximum de 25 inscrits. Le cadre a favorisé un accompagnement de qualité et une réelle proximité entre enfants et encadrants, pour un été à la fois dynamique et apaisé.

Une nouvelle organisation pour plus de flexibilité

L'une des nouveautés de cette année a été la dissociation des groupes selon l'âge : les moins de 6 ans et les plus de 6 ans. **Cette organisation a permis de mieux gérer les sorties**, notamment grâce à une logistique facilitée en ce qui concerne les places limitées dans les bus. Les années précédentes, certaines activités devaient être limitées, ce qui pouvait être frustrant pour les familles comme pour les enfants. Pour autant, afin de préserver l'identité de nos centres, les temps de vie quotidienne (repas, jeux libres, et plusieurs ateliers et activités) ont continué d'être partagés entre tous les enfants. Ce mélange entre âges reste une véritable signature de notre approche : celle d'un centre où l'on grandit ensemble.

Des activités variées et mémorables

L'été a été rythmé par de nombreuses activités adaptées à tous les âges :

- Sorties au plan d'eau et à la piscine
- Structures gonflables et trampolines
- Accrobranche et chasse aux trésors
- Escape game et grands jeux à thème

Des moments riches en découvertes, en aventures et en souvenirs partagés.



Les Coches

Nature et aventure au programme

Du côté des Coches, l'ALSH Les Cîmes **a accueilli jusqu'à 15 enfants cet été**. Un cadre privilégié pour vivre des expériences uniques :

- Activités aquatiques à la piscine des Coches
 - Randonnées dans les magnifiques paysages de montagne
 - Accrobranche pour jouer aux aventuriers dans la forêt
- Un bel équilibre entre nature, sport et exploration pour les jeunes vacanciers.

Merci aux équipes !

Nous remercions chaleureusement toutes les équipes d'animation et de coordination qui ont œuvré tout l'été pour offrir un accueil de qualité, dans un esprit de bienveillance, de créativité et de bonne humeur. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



PETITE ENFANCE : UN ÉTÉ DYNAMIQUE ET PLEIN DE DÉCOUVERTES

À la crèche de Plagne Centre, l'été a une nouvelle fois été marqué par une forte fréquentation et de nombreuses animations qui ont rythmé la saison. L'équipe a imaginé un programme varié et renouvelé, avec des journées à thème qui ont ravi petits et grands. Les enfants ont pu jardiner, manipuler et observer la nature, découvrir l'univers du Tour de France grâce à un circuit aménagé dans la crèche pour leurs dräisennes, ou encore s'évader au cœur des Férias... L'automne réserve également de beaux moments : en octobre, de nouvelles activités sur



le thème d'Halloween viendront stimuler leur créativité et leur curiosité. Et déjà, l'hiver se prépare. Le retour de plusieurs agents pour la saison hivernale assurera une précieuse continuité dans l'accueil des enfants. **Les journées à thème se poursuivront, toujours avec de nouvelles idées pour nourrir l'imaginaire.** Enfin, Romane, éducatrice de jeunes enfants, a rejoint la co-direction de la structure. Ensemble, nous continuerons à faire vivre l'accompagnement bienveillant et le projet d'établissement qui font toute la richesse des P'tits Bonnets.



SÉNIORS : BIEN VIEILLIR À LA PLAGNE TARENTAISE

Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 10 octobre à la salle polyvalente de Macot. Cent soixante-cinq habitants ont répondu à l'invitation et se sont retrouvés avec grand plaisir à la salle des fêtes décorée aux couleurs automnales pour partager **un temps convivial autour du repas de midi**. Un temps musical a été également proposé par le groupe Bakelite permettant à tous de plonger dans une ambiance vintage. En décembre, interviendra également, comme chaque année, la distribution du colis à nos aînés. Cette distribution à domicile est attendue et représente une occasion privilégiée de rencontres.

Enfin, pour permettre à la commune de veiller tout au long de l'année sur les aînés et personnes vulnérables, n'oubliez pas de vous faire connaître auprès de la mairie au 04 79 09 71 52 ou par mail : mairie@laplagnetarentaise.fr.

Ces listes servent notamment pour les vigilances en cas de canicule.



Repas des aînés 2025

TRAVAUX : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

La commune de La Plagne Tarentaise poursuit ses efforts pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité de la station. Plusieurs chantiers sont en cours ou récemment achevés : la réhabilitation de la place du Carreau des Coches, la rénovation de salles municipales, la rénovation de la façade du Cervin, ou encore la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement et de l'éclairage public de Plagne Villages.

Ces investissements visent à entretenir et valoriser le patrimoine communal, tout en répondant aux besoins actuels et futurs du territoire.

PONT DE SANGOT : LA SÉCURITÉ AU CŒUR D'UN PROJET

À la suite d'une inspection détaillée réalisée en juin 2024, le pont situé en haut de Sangot, sur la route de Plan Bois, a été limité à un tonnage à 3,5 tonnes. Pour maintenir la sécurité et la continuité de l'accès au hameau du Villard de Sangot, **un projet de remplacement de l'ouvrage a été engagé**. Le nouveau pont, implanté en aval de l'actuel, a fait l'objet d'un démarrage de chantier le 28 avril 2025, pour une durée initialement estimée à quatre mois. Lors de la phase de fondation, un aléa géotechnique est survenu : des venues d'eau importantes, confirmées par des sondages complémentaires, ont révélé des conditions de terrain plus complexes qu'attendu. Ces éléments ont conduit à revoir la solution



technique initialement prévue. Les équipes de maîtrise d'œuvre, de l'entreprise et du bureau d'étude géotechnique en concertation avec la commune se sont mises d'accord sur une nouvelle solution adaptée aux caractéristiques du site. La reprise du chantier devrait avoir lieu début décembre, selon les conditions météorologiques, pour la mise en place des micropieux. Ensuite, le chantier se poursuivra au printemps 2026.

RÉHABILITATION : UNE PLACE DU CARREAU DES COCHES TRANSFORMÉE

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des habitants et de l'accueil touristique, **la place du Carreau des Coches fait l'objet d'un programme de réhabilitation** réalisé en plusieurs tranches, de manière à ne pas perturber les périodes d'ouverture de la station. La première tranche de travaux a débuté le 1^{er} septembre 2025 et se poursuivra jusqu'au mois de novembre 2025.



Les interventions prévues concernent :

- la réfection de l'étanchéité et la mise en place d'une protection lourde, permettant un aménagement provisoire pour l'hiver 2025-2026;
- le drainage et la reprise du mur du front de neige (terrassement et installation d'une nouvelle main courante);
- le dévoiement de certains réseaux en préparation des travaux de terrassement programmés pour 2026.

Ces travaux constituent une première étape vers la réhabilitation complète de ce secteur stratégique de la station, avec pour objectifs de renforcer la sécurité et d'accompagner l'évolution des aménagements futurs.



LES SALLES : DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE MODERNISATION

Plusieurs salles municipales ont bénéficié de travaux de rénovation et d'amélioration afin de garantir de meilleures conditions d'accueil pour les usagers et associations.

- Salle Marcel Pignard aux Coches : rénovation complète de la cuisine et du bar pour offrir un espace plus fonctionnel et adapté aux besoins.
- Salle polyvalente de Macot chef-lieu : remplacement de la centrale de traitement d'air, permettant de chauffer la salle et d'améliorer le confort thermique.
- Salle des congrès de Belle Plagne : finalisation des travaux de toiture, assurant une meilleure isolation et la pérennité du bâtiment.

Ces aménagements visent à entretenir et moderniser le patrimoine communal, tout en améliorant la qualité des équipements mis à disposition des habitants.

EAU ET ASSAINISSEMENT : SÉCURISATION ET PERÉNNISATION DES INFRASTRUCTURES

Des travaux d'enfouissement des réseaux secs sont actuellement en cours à La Côte d'Aime, sur la route de Pierrolaz. La collectivité profite de ces travaux pour réaliser la rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, afin d'améliorer leur sécurité et leur fiabilité. Parallèlement, la conduite principale d'adduction d'eau, installée il y a plusieurs décennies entre le pont de la Gitte et le réservoir, est remplacée. Cette opération vise à garantir la pérennité de l'approvisionnement en eau. Enfin, des travaux ont été engagés pour raccorder les secteurs de Bonconseil et du Plan des Forches à la station d'épuration des Granges. **L'ensemble des effluents de nos villages et hameaux seront traités dans une station d'épuration** en supprimant tout rejet direct dans l'Isère.

NOS VILLAGES : AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIENS

Au cours des derniers mois, plusieurs interventions ont été menées dans les villages de la commune. Les monuments communaux ont fait l'objet de travaux de nettoyage et de restauration. À Bonconseil et à Valezan, les pompes à incendie conservées comme éléments de patrimoine ont également été rénovées et intégrées dans l'espace public. De nombreuses barrières ont été remises en état dans l'ensemble des villages. À Macot, le parvis de la mairie et la place Charles de Gaulle ont été rénovés. Des barrières de sécurité ont aussi été implantées, notamment à proximité de l'église et de la salle des fêtes de Bellentre. **La rue principale de Montchavin a, quant à elle, été entièrement rénovée.** Avec la pose de nouveaux pavés, elle a retrouvé son éclat d'autan et offre désormais un cadre piéton plus harmonieux et agréable. Les espaces verts ont été aménagés avec de nouvelles décos, dont certaines créées à l'occasion du passage du Tour de France.



La rue principale de Montchavin

LE CERVIN : DES LOGEMENTS SAISONNIERS RÉNOVÉS

La commune de La Plagne Tarentaise a investi fin 2023 dans des logements afin de pallier le manque existant, notamment pour loger ses saisonniers. À ce titre, elle doit maintenant participer à la **rénovation du bâtiment**, votée par la copropriété. Les travaux de rénovation de la résidence Cervin ont débuté le 28 avril, à la fin de la saison d'hiver. Ils consistent principalement en la réfection de l'isolation et du bardage du bâtiment. L'isolation mise en place est d'une épaisseur de 21 cm, associée à un bardage en épicéa thermo-traité classe 3. Le chantier a suivi le calendrier prévu et les travaux ont été réceptionnés mi-novembre. Les travaux incluent également le remplacement des trappes de désenfumage ainsi que des portes de copropriété. Le budget global du projet, voté à hauteur de 1 700 000 €, intègre une demande de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Ces aides seront validées à l'issue du chantier, après contrôle par EDF.



Le Cervin

LUMINAIRES : NOUVEL ÉCLAIRAGE, NOUVELLE ÉNERGIE

Dans la continuité du travail engagé, la commune de La Plagne Tarentaise a remplacé 72 mâts, lanternes et boîtiers sur le secteur de Plagne Villages afin de moderniser un éclairage public obsolète, énergivore et coûteux. Cette action répond aussi à l'obligation réglementaire de supprimer les luminaires "boules" non conformes à l'arrêté du 27 décembre 2018 sur la limitation des nuisances lumineuses. Réalisés en grande partie par nos services



techniques, les travaux ont coûté 66 162,53 € (soit 918,92 € par mât). Les nouveaux équipements, fournis par AREL (lanternes RAGNI), une entreprise familiale française depuis 1927, Valmont (mâts) et Lacroix Sogexi (boîtiers), utilisent des lanternes LED ARO de 35 W, permettant de réduire l'intensité lumineuse à 20 % de sa puissance maximum entre 23h et 5h et une température de couleur de 2200 K favorable à la biodiversité. Pour rappel, les anciennes lanternes « boules » fonctionnaient avec des lampes de type sodium allant de 70 watts à 100 watts en fonction du point lumineux, ce qui amenait à une forte consommation, ainsi qu'à une pollution lumineuse très importante. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions menées pour réduire la consommation énergétique et l'impact environnemental de l'éclairage public. D'autres initiatives environnementales sont conduites par la commune : pour en savoir plus, lisez nos articles à partir de la page 18.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation sur le territoire de La Plagne Tarentaise. Ces initiatives s'inscrivent dans la continuité des orientations communales en matière d'aménagement, de mobilité et de développement local.

Au sommaire de ce bulletin : un point d'étape sur la piste forestière, en lien avec la future déviation de Macot, les avancées du projet d'ascenseur valléen, la nouvelle délégation de service public (DSP) concernant les remontées mécaniques, la présentation du projet de maison intergénérationnelle à l'entrée de Macot, ainsi qu'un bilan des constructions touristiques en station.

ASCENSEUR VALLÉEN : LE PROJET ENTRE DANS SA PHASE DE CONSOLIDATION FINANCIÈRE

Une étape clé pour un projet structurant

Le projet d'ascenseur valléen poursuit sa route! À la suite de la réunion tenue le 13 octobre en préfecture de Chambéry, la SOLIDEO et le COJOP ont présenté la maquette budgétaire des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, confirmant les engagements pris pour les sites de La Plagne. Les estimations techniques et financières, actualisées par le cabinet INGEROP, confortent la qualité des études déjà menées. Elles intègrent désormais l'ensemble des dépenses, y compris les aléas (20 %) propres à des projets d'envergure, comme la piste de bobsleigh et l'ascenseur valléen.

Un financement équilibré

Bonne nouvelle pour notre commune : la clé de financement proposée correspond aux demandes du bloc local.

- Ascenseur valléen : 40 % du coût pris en charge par l'État et la Région
 - Aménagements connexes (parking, voirie d'accès, lien gare SNCF) : 60 % à la charge du bloc État + Région
- Ces répartitions équilibrées garantissent la poursuite du projet dans de bonnes conditions.

Un levier d'avenir pour la vallée et la station

Au-delà des chiffres, l'ascenseur valléen représente un tournant pour la mobilité et la cohésion du territoire. En reliant directement la vallée à la station, il facilitera

les déplacements des habitants, des saisonniers et des visiteurs, tout en réduisant la circulation automobile sur les routes de montagne. **C'est un projet écologique et social**, conçu pour rapprocher les bassins de vie et d'emploi, désenclaver la vallée et renforcer le lien entre la vallée et la station. À terme, il offrira une alternative durable et attractive aux mobilités du quotidien, et constituera un héritage concret des Jeux olympiques d'hiver 2030.

Et maintenant?

La prochaine étape est fixée au 4 décembre 2025, avec la validation par le conseil d'administration de la SOLIDEO de la maquette financière globale. Cette séance arrêtera la liste définitive des ouvrages olympiques, leurs coûts et les conventions de financement. Ce dossier fera l'objet d'une présentation et d'une discussion avec les habitants des deux communes.

En chiffres

Élément	Bloc État + Région	Bloc local
Ascenseur valléen	40 %	60 %
Parking et voirie d'accès	60 %	40 %
Aléas techniques inclus	20 % du coût total	-



EXPLOITATION DU DOMAINE DE LA GRANDE PLAGNE

ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CONCESSION

Réunis ce mardi en séance publique, les élus du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) ont approuvé le choix de la Société d'Aménagement de la Plagne (SAP) comme futur délégataire du service public des remontées mécaniques et des activités annexes du domaine de La Grande Plagne, pour une durée de 25 ans à compter du 11 juin 2027.

Une procédure anticipée, rigoureuse et strictement conforme aux dispositions du Code de la commande publique

L'échéance, en 2027, du contrat conclu en 1987 imposait d'anticiper largement son renouvellement : en effet, il fallait garantir la continuité du service public et éviter tout risque d'une absence d'exploitant du domaine skiable en cas de lancement trop tardif de la procédure de renouvellement. **En accord avec les services de l'État, le SIGP a ainsi engagé dès 2021 une procédure complète de mise en concurrence incluant la sélection des cabinets conseils (financier, juridique et technique) :** plus de deux ans de préparation du cahier des charges et du règlement de la consultation, près d'un an et demi de procédure de mise en concurrence pour la réception des candidatures et des offres, puis six mois de négociations, afin de permettre à chaque candidat de présenter un dossier abouti sur une base identique dans le respect du principe d'égalité. Conformément à la loi, cette procédure a respecté l'exigence de confidentialité des offres : seuls les élus membres de la commission de délégation de service public et ceux appelés à négocier avaient accès aux dossiers.

Les offres ont été analysées selon quatre critères définis par le règlement de la consultation :

1. qualité du service rendu à l'usager ;
2. investissements et travaux ;
3. valeur économique et financière ;
4. accompagnement et engagement dans la politique événementielle de la station.

Une offre ambitieuse au service des communes, des acteurs économiques et de la clientèle, aussi bien en hiver qu'en été

L'offre retenue se distingue par :

1. Une amélioration significative du service aux usagers, avec un accueil renforcé, une évolution contenue des grilles tarifaires et un service de liaisons par navettes en cohérence avec les heures d'ouverture des remontées.

2. Un programme d'investissements inédit, dépassant 500 M€ sur la durée du contrat, permettant la modernisation des remontées mécaniques, l'amélioration des liaisons structurantes, la modernisation du Vanoise Express et la poursuite du développement de la piste olympique de bobsleigh, luge et skeleton, incluse dorénavant dans cette délégation de service public tout comme les



navettes de liaison inter stations et les stades de slalom.

3. Une stratégie multi-saisons ambitieuse, intégrant des activités de diversification attractives (VTT, tyroliennes, espaces créatifs, politique événementielle) adaptées à l'évolution des attentes des clientèles et aux enjeux climatiques.

4. Un engagement environnemental affirmé, fondé sur la sobriété énergétique, l'optimisation des installations, la préservation des milieux et la reforestation, ainsi que sur la simplification du parcours client.

5. Un engagement financier structurant pour le territoire, combinant redevances fixes et variables, meilleur retour des recettes sur le territoire, et garanties solides, permettant ainsi de tripler les gains actuels du SIGP et des communes membres.

Un contrat sécurisant, intégrant les enjeux majeurs du territoire

Le contrat approuvé ce jour prévoit notamment :

- une durée de 25 ans ;
- la prise en compte de la période de tuilage entre l'ancien et le nouveau contrat ;
- des modalités de contrôle et de suivi renforcées au bénéfice du SIGP, autorité délégante, et de ses communes membres ;
- l'intégration des enjeux liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 ;
- un programme et un calendrier d'investissements maîtrisé et contrôlé annuellement, permettant d'assurer la continuité, la sécurité et la performance du domaine skiable.

Une décision fondée sur l'intérêt général

Le SIGP, composé de représentants élus des trois communes membres et seule autorité décisionnaire, a agi collectivement pour garantir un choix équilibré, fondé sur des éléments techniques solides et aligné sur les besoins du territoire. Cette décision vise un objectif unique : assurer la continuité, la qualité et l'ambition du service public des remontées mécaniques, au bénéfice des habitants, des saisonniers, des acteurs économiques et de l'ensemble des clients, dans le respect de notre environnement pour une vision à long terme. Le SIGP remercie l'ensemble des candidats ayant participé à la procédure et souligne le travail approfondi mené par les élus, les services et les cabinets conseils pour garantir une décision solide, conforme au droit et tournée vers l'avenir de la Grande Plagne.

[Communiqué de presse SIGP](#)

STATIONS : AMÉNAGEMENTS ET PROJETS IMMOBILIERS

Plusieurs opérations d'aménagement et de requalification sont actuellement engagées sur les sites d'altitude.

Secteur Plagne Bellecôte

La société SNC BELLECOTE est bénéficiaire d'un permis de construire portant sur la requalification complète de l'ensemble immobilier dénommé « BELLECOTE ».

Ce projet prévoit une surélévation partielle et une extension du bâtiment, dans l'objectif de **proposer des logements moins nombreux, mais plus spacieux** (passage de 406 à 239 logements) et une typologie variée d'hébergements. Des espaces dédiés à l'accueil du public et au bien-être compléteront cette nouvelle offre.

Secteur de la Roche - Bâtiment « Arnica »

Dans le cadre du développement du secteur de la Roche, où se situe la piste olympique de bobsleigh, la commune souhaite favoriser la diversification de l'offre touristique. À ce titre, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour la vente du bâtiment dit "Arnica". **L'objectif est de permettre la réalisation d'une offre hôtelière de qualité**, comprenant environ une quarantaine de chambres et des espaces communs de services.

Résidence MMV

La résidence de tourisme MMV, implantée à la fois sur les territoires de La Plagne Tarentaise et d'Aime-la-Plagne, **a été touchée par un sinistre au cours de la dernière saison hivernale**. Un permis de construire a récemment été déposé afin de permettre une reconstruction à l'identique de l'établissement.

Hôtel Le Christina – Plagne Centre

L'opération portée par la SAS POPALP LA PLAGNE concerne la rénovation et l'agrandissement de l'hôtel Le Christina, situé à Plagne Centre. Ce projet vise à proposer **une nouvelle offre hôtelière de qualité (3 étoiles)**. Les travaux sont actuellement en cours.

Les Coches

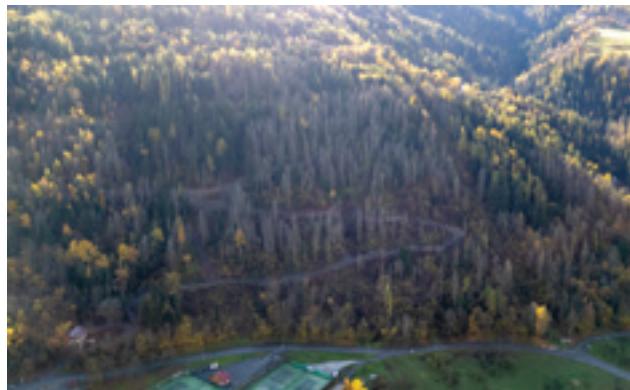
L'opérateur Terrésens va réaliser une nouvelle résidence de tourisme de **310 lits touristiques disposant du label qualité 3 étoiles Atouts France**, complétés de 72 lits hôteliers et de 102 places de stationnement en souterrain.

Lotissement Le Panorama à Montchavin

Savoisienne Habitat, société coopérative de promotion et gestion immobilière à vocation sociale, va réaliser le programme "On the Rock". Cette résidence **de 21 logements en résidence principale** se composera d'appartements proposés en accession à la propriété et en locatif social allant du T2 au T5 duplex, complétés des places de stationnement adaptées.

FORÊT : UNE DESSERTE FORESTIÈRE POUR SÉCURISER

Depuis 2023, la forêt de Bonnегarde est affectée par une importante prolifération de scolytes. Ce phénomène a entraîné l'affaiblissement et la mortalité de nombreux arbres, en particulier au-dessus de la RD 220, où des chutes régulières présentent un risque pour la sécurité des usagers.



La forêt de Bonnегarde

Afin de sécuriser ce secteur, **une desserte forestière est aménagée**. Elle permettra l'évacuation des bois secs, valorisés en bois-énergie. Cette desserte constituera également le support du futur projet de déviation du village de Macot. Son tracé sera conçu en tenant compte du relief et avec une attention particulière à l'intégration paysagère : maintien du couvert végétal, replantations adaptées et gestion écologique des talus.

Les travaux ont débuté le 6 octobre. En raison des conditions météorologiques défavorables du mois d'octobre, l'exploitation forestière du secteur de Bonnегarde a été temporairement interrompue début novembre. 25% du volume total a pu être exploité.

Les arbres présentant un risque pour la voirie départementale ont été coupés et évacués.

La reprise des travaux par les exploitants forestiers sur les parcelles privées est prévue pour la mi-mai, sous réserve de conditions plus favorables.

LOGEMENTS : UN PROGRAMME INTERGÉNÉRATIONNEL

La commune de La Plagne-Tarentaise a lancé une démarche de valorisation d'un terrain situé à l'entrée du village de Macot-la-Plagne, proche du centre-bourg et de ses services. Dans ce cadre, un appel à manifestation

Photo non contractuelle



d'intérêt a été réalisé pour identifier un opérateur capable de proposer des logements en résidence principale et adaptés au vieillissement de la population.

La société GENEOM a été retenue pour développer un programme de 43 logements intergénérationnels. Le projet comprend deux bâtiments reliés par un espace paysager.

Bâtiment pour seniors autonomes :

- 10 appartements locatifs aidés,
- 12 appartements en accession à la propriété pour un usage de résidence principale
- 2 salles communes partagées

Second bâtiment :

- 21 logements destinés à la résidence principale, pouvant également être loués par des investisseurs pour une durée minimale de dix ans.

PLAN LOCAL D'URBANISME : UN DOCUMENT CLÉ POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Depuis la délibération du conseil municipal du 3 septembre 2024 (n°2024-179), la commune de La Plagne Tarentaise s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) unique, une démarche essentielle pour construire le futur de notre territoire. **Ce document stratégique, qui remplacera les 4 PLU actuels des communes déléguées**, vise à définir les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir : équilibre entre développement urbain, préservation de l'environnement, valorisation du patrimoine, mobilité, logement, etc. Tout au long de l'année 2025, le Comité de pilotage (Copil), composé d'élus, de techniciens communaux et du bureau d'études Citadia Conseil, s'est réuni régulièrement pour faire avancer cette réflexion collective. Après une première phase consacrée au diagnostic territorial, puis à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable feuille de route du projet, la rentrée de septembre a marqué l'entrée dans la phase réglementaire du PLU. Cette phase se poursuivra jusqu'au début de l'année 2026.



Une concertation ouverte à tous

Habitants, vous êtes pleinement associés à cette démarche. Vos remarques, idées et propositions peuvent être formulées tout au long de la procédure, selon plusieurs modalités :

- Par écrit, sur le registre, à la mairie de La Plagne Tarentaise située Place Charles de Gaulle, 73210 La Plagne Tarentaise, et dans les mairies déléguées. Consultez les horaires sur www.laplagne-tarentaise.fr
- Par courrier à l'adresse postale suivante :
Élaboration du PLU unique – Mairie de La Plagne Tarentaise – Place Charles de Gaulle – CS 50004 – 73216 Aime La Plagne Cedex
- Par mail, à l'adresse suivante :
procedures-urbanisme@laplagnetarentaise.fr

Restez informés !

L'ensemble des étapes du PLU est à suivre sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement pour consulter les comptes rendus de réunions ou encore les prochaines dates de concertation. **A noter** : la même démarche est également en cours pour l'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) unique de la commune. Ce document, complémentaire au PLU, permettra d'encadrer l'implantation des enseignes, préenseignes et publicités sur l'ensemble du territoire communal. Là aussi, le processus suit son cours et une concertation est ouverte à tous (rendez-vous sur le site internet de la commune pour plus d'informations).

UNE BONNE NOTE POUR LES FINANCES 2024

BUDGET COMMUNAL : LES SERVICES DE L'ÉTAT EN PARLENT

Nos deux Conseillers aux Décideurs Locaux de la Direction Départementale des Finances publiques sont venus présenter au conseil municipal de novembre dernier leurs analyses sur la qualité comptable du budget et sur les comptes 2024 de la commune.



Concernant la qualité comptable, les conclusions sont les suivantes :

- La qualité comptable est très satisfaisante, avec un indice de pilotage comptable atteignant 91,67/100, en nette augmentation.
- Seuls 2 axes d'amélioration sur les 24 contrôles effectués sont à mettre en œuvre. Ils concernent la fiabilisation de l'inventaire des biens entre celui tenu par la commune et celui des services de l'État.

Concernant l'analyse financière, les conclusions montrent que les données et ratios financiers sont satisfaisants et proches, voire meilleurs que les moyennes des collectivités de même strate de population :

- La capacité d'autofinancement, c'est-à-dire les excédents de fonctionnement après remboursement des emprunts, s'est améliorée, pour atteindre plus de 4 millions d'euros en 2024, et ce, grâce à une évolution des recettes plus rapide que celle des dépenses.
- La capacité de désendettement, c'est-à-dire le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser tout l'encours de dette, s'établit à 2,94 années, dans la moyenne nationale.

GESTION COMMUNALE : LES ACTIONS POUR SÉCURISER ET OPTIMISER LES FINANCES

Sécuriser ses financements 2025

Au vu des incertitudes politiques et géopolitiques de la fin d'été, la commune a fait le choix d'anticiper la mise en concurrence pour ses emprunts 2025, pour sécuriser, autant que faire se peut, les conditions financières et éviter le risque de pénurie d'offres et de hausse de taux d'intérêt que certaines collectivités ont pu connaître fin 2024. Début septembre, elle a dès lors emprunté 2 millions d'euros (un peu moins que prévu au budget), sur 15 ans à un taux de 3,53%. Selon les informations disponibles, les taux actuels s'élèveraient aux alentours de 3,70%. Si la commune avait emprunté le même montant à ce taux, le coût supplémentaire du prêt aurait été de près de 60 000 euros.

Déployer des outils et initier des changements de méthode pour améliorer le pilotage budgétaire et financier

Courant 2025, la commune a décidé de généraliser les engagements comptables pour toutes ses dépenses. Cela signifie qu'avant de signer un devis à un fournisseur, il s'agit de « résERVER » le montant dans le budget prévisionnel. Cela permet bien sûr de bloquer la somme pour le fournisseur, mais surtout de disposer d'une meilleure vision de la consommation budgétaire, en connaissant bien en amont, les crédits encore disponibles.

Pour poursuivre en ce sens, il est prévu que la commune mette en place, à partir de son budget 2026, des outils de pilotage pluriannuel de ses dépenses d'investissement : les opérations d'investissement devant se dérouler sur plusieurs années seront votées dans leur intégralité, pour prendre en compte le coût total, mais seront réparties sur les différents exercices concernés, afin de disposer d'une vision précise des impacts financiers sur les budgets annuels.



DU GESTE AU CHANGEMENT

Parce que chaque geste compte, le territoire s'engage : énergie, mobilité, nature, déchets... du flocon à l'action !

DU FLOCON À L'ACTION : LA PLAGNE S'ENGAGE POUR UN AVENIR DURABLE

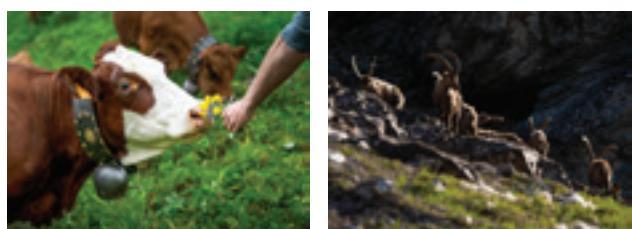
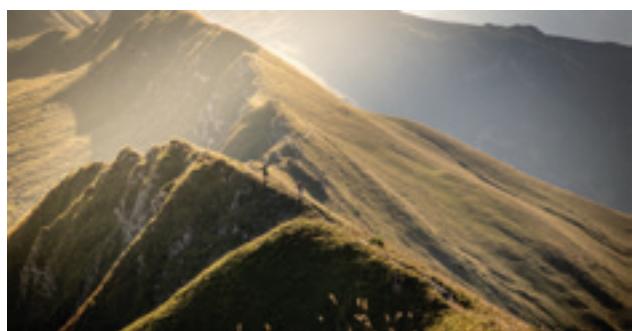
Il y a un an, **La Plagne obtenait son tout premier Flocon Vert**, un label décerné pour une durée de trois ans par le comité de labellisation Mountain Riders. Ce label reconnaît l'engagement des destinations de montagne en faveur d'un tourisme plus respectueux de l'environnement. Une belle étape, mais surtout un point de départ pour la stratégie de durabilité.

Un an après, où en est-on ?

Depuis l'obtention de ce label, les acteurs du territoire se sont activés. Le COPIL Transition, comité de pilotage dédié à la stratégie de durabilité, s'est réuni à plusieurs reprises en 2025. Pour rappel, ce comité réunit plusieurs acteurs de la station : les trois communes supports du domaine skiable (La Plagne Tarentaise, Aime-La-Plagne et Champagny en Vanoise), le SIGP (Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne), la COVA (Communauté de communes des Versants d'Aime), la communauté de communes de Val Vanoise ainsi que l'exploitant du domaine skiable et l'Office de Tourisme.

L'objectif de ces réunions ?

Faire avancer collectivement la transition écologique du territoire, autour de plusieurs grands axes de travail identifiés comme prioritaires : les déchets, la mobilité, la rénovation des bâtiments, et l'énergie.



Voici un aperçu des actions déjà lancées ou en cours de développement :

Montagne Zéro Déchet

Un groupe de travail élabore un plan d'action pour réduire les déchets à la source, tout en menant des campagnes de sensibilisation auprès du grand public et en organisant des ramassages.

Communication et sensibilisation

Une stratégie de communication commune est mise en place pour informer et mobiliser les habitants, les visiteurs et les acteurs locaux autour des enjeux de la transition écologique.

Charte des Acteurs Engagés

Une charte a été créée cette année. Elle vise à fédérer les professionnels du territoire, à valoriser leurs initiatives durables, et à les accompagner grâce à des temps d'échange et d'animation.

Destination d'Excellence

Anciennement connue sous le nom «Qualité Tourisme», cette distinction évolue pour intégrer désormais des critères écoresponsables renforcés.

Diversification touristique et économique

Un nouveau groupe de travail a vu le jour en 2025 pour explorer des pistes de diversification hors-saison, à la fois touristiques et économiques. L'objectif est clair : rendre le territoire plus résilient face aux défis climatiques et économiques.

Mobilité et énergie

Ces deux enjeux majeurs sont traités à l'échelle intercommunale, à travers des groupes animés par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) pour la mobilité, et la COVA pour l'énergie.

Prochaine étape : l'audit de mi-parcours

Un an et demi après la labellisation, un audit intermédiaire est en cours. Cette étape vise à évaluer les avancées concrètes du territoire depuis l'obtention du label. C'est l'occasion pour La Plagne de démontrer qu'elle a avancé sur ses points faibles et renforcé ses points forts et que le Flocon Vert n'est pas qu'un symbole : c'est une véritable dynamique de transition qui s'ancre sur le territoire.

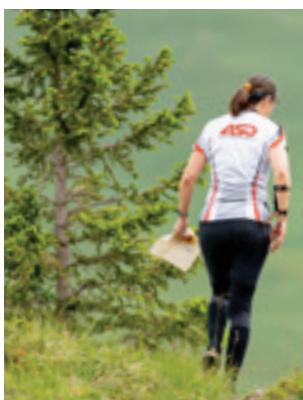
RICHESSES NATURELLES : À NOUS D'EN PRENDRE SOIN

Est-ce que vous avez déjà entendu parler de la cembraie sur gypse ?

Au cœur de la station de la Plagne, un écosystème rare et fascinant a su trouver refuge : une cembraie sur sol gypseux, née d'un équilibre aussi subtil que précieux. Ici, le pin cembro, enraciné dans un substrat peu commun, s'épanouit grâce à un partenaire inattendu : le cassenoix moucheté, un oiseau qui assure la dispersion de ses graines. Cette alliance improbable entre faune, flore et géologie donne naissance à un habitat naturel unique en Savoie. Cet écosystème singulier, fruit d'une alchimie rare, fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées, une démarche de concertation locale a été initiée afin de réfléchir collectivement à sa préservation. Autour de la table : les services de l'État (DDT), la commune de La Plagne Tarentaise, le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, la Société d'Aménagement de La Plagne, l'Office de Tourisme, l'ONF (Office National des Forêts), l'association Vivre en Tarentaise, le Parc National de la Vanoise, et bien d'autres acteurs impliqués dans la gestion du territoire. Un objectif commun s'est rapidement imposé : **protéger cet habitat exceptionnel tout en conciliant les usages existants.** Parmi les solutions envisagées, l'Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APPHN) pourrait constituer un levier pertinent. Il permettrait de délimiter un périmètre protégé et d'établir, en concertation avec les usagers, un règlement adapté aux réalités du terrain. Mais rien n'est encore figé. La concertation va se poursuivre et s'élargir, afin de choisir collectivement l'outil de protection le plus adapté aux spécificités de cet espace exceptionnel.



Cassenoix moucheté



Pin cembro



Les Bourtes

Mise en place d'un nouvel outil pour protéger durablement la zone des Bourtes : l'Obligation Réelle Environnementale

En 2025, la station franchit une nouvelle étape avec le remplacement de la télécabine de Roche de Mio. En effet, un nouvel équipement, plus moderne et performant, sera mis en service dès la saison d'hiver. Comme auparavant, le départ s'effectuera depuis Plagne Bellecôte, mais la ligne desservira désormais Roche de Mio via une gare intermédiaire située au col de Forclé. Ce projet s'inscrit dans une volonté commune de l'exploitant du domaine skiable, du SIGP et de la commune de La Plagne Tarentaise de mise en valeur de la station durant la saison estivale. Dans ce contexte, **des mesures environnementales ambitieuses ont été intégrées** afin de limiter et compenser les impacts sur le milieu naturel. Parmi elles, la création d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) sur une zone de 70 hectares située aux Bourtes, là où la remontée a été démontée. Cet outil, inédit sur le territoire de La Plagne, permettra de restituer cet espace à la nature et de favoriser la biodiversité. Un plan de gestion écologique sera mis en œuvre conjointement par l'exploitant du domaine skiable et CDC Biodiversité, entreprise privée garante de la bonne application de l'ORE. Ce plan visera à restaurer et maintenir les habitats propices à la faune et à la flore locales, tout en préservant la quiétude du site. Enfin, la durabilité de cette action est assurée puisque la commune de La Plagne Tarentaise (propriétaire du foncier), le SIGP et l'exploitant du domaine skiable se sont engagés, via un contrat, à protéger cette zone pendant une durée de trente ans.



Le Dôme de Vaugelaz

Le Dôme de Vaugelaz : un espace vivant avec une richesse écologique d'exception

Situé sur les communes de La Plagne Tarentaise, Bourg Saint Maurice et Les Chapelles, le Dôme de Vaugelaz est un site remarquable, à la fois vivant de par sa fréquentation (VTT, randonneurs, skieurs de randonnée, etc.), et fragile de par sa richesse écologique exceptionnelle. Depuis 2022, les trois communes travaillent main dans la main avec l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) pour réfléchir à l'avenir de ce lieu emblématique.

L'objectif ? **Construire une stratégie partagée avec tous les usagers du site** : agriculteurs, randonneurs, chasseurs, habitants, associations, etc.

Ce premier temps de concertation avec les acteurs locaux a permis de faire émerger les enjeux majeurs liés à la

fréquentation du site, aux conflits d'usage, et à la préservation des milieux naturels. Pour enrichir cette réflexion, les élus ont fait appel en 2025 à un groupe d'étudiants en Master Géographie et Aménagement de la Montagne de l'Université Savoie Mont Blanc. Leur mission : proposer des pistes concrètes pour mieux concilier les usages et imaginer un accueil plus harmonieux sur le site.

À venir : la création de "portes d'entrée" au Dôme, des aménagements légers qui marqueront la transition entre les villages et les milieux naturels. Elles auront une fonction essentielle : informer et sensibiliser les visiteurs aux richesses écologiques, agricoles et patrimoniales du Dôme de Vaugelaz, et encourager des pratiques respectueuses de l'environnement.

Le tétras-lyre : un habitant discret à protéger

En plein hiver, sous la poudreuse, le tétras-lyre creuse un abri pour se protéger du froid et des prédateurs. Cependant s'il est dérangé par un skieur ou un randonneur, il est forcé de s'envoler, dépensant une énergie précieuse qui peut lui coûter la vie.

Afin de préserver cette espèce emblématique de la faune, alpine, une convention de partenariat pour la protection de l'avifaune patrimoniale a été signée en décembre 2024 entre le Parc National de la Vanoise (PNV) et l'exploitant du domaine skiable.

Dans ce cadre et suite à une concertation avec tous les acteurs locaux (exploitant, PNV, école de ski, accompagnateurs, Office National des Forêts, Office de Tourisme, etc.) : **plusieurs zones de tranquillité ont été instaurées sur le domaine skiable**. Signalées par des panneaux sur le terrain ainsi que sur le plan des pistes, elles visent à limiter



Tétras-lyre

l'accès à certains secteurs sensibles tout en sensibilisant les usagers de la montagne.

Le bon réflexe : repérer et respecter ces zones sur le plan des pistes. Un geste simple pour préserver le tétras-lyre.

MOBILITÉ DURABLE : ET SI ON CHANGEAIT NOS HABITUDES ?

Challenge mobilité : première participation de la commune

Les agents de la commune ont participé cette année au Challenge Mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un objectif clair : **tester des modes de transport plus durables pour les trajets domicile-travail**. Vélo, marche, covoiturage... autant d'alternatives à la voiture individuelle qui permettent de réduire notre empreinte carbone.

À titre d'exemple, un trajet quotidien : mairie de Macot-la-Plagne/Moûtiers en voiture équivaut à 1,2 tonne de CO₂ par an.

Application Blablacar Daily : vous l'avez adoptée en 2025, continuez à en parler en 2026

Blablacar Daily est une application de covoiturage qui facilite les trajets quotidiens et a pour objectifs de :

- Proposer une offre de mobilité économique pour celles et ceux, pour qui, se déplacer est devenu trop cher et/ou qui n'ont pas de moyen de transport,
- Développer la pratique du covoiturage,
- Réduire la place des véhicules sur les routes du territoire et ainsi limiter les pollutions sonores, visuelles, d'air tout en diminuant notre bilan carbone.

Depuis 2023, la communauté de communes des versants d'aime (COVA) a contractualisé avec Blablacar Daily afin d'inciter au covoiturage et rendre le dispositif totalement gratuit. Passagers : trajets offerts, conducteurs : trajets indemnisés.

Chiffres clés :

- + de 17 000 trajets en covoiturage sur Les Versants d'Aime (octobre 2023 – septembre 2025)
- 79 000 kg d'émissions de CO₂ évitées
- 1 300 inscrits sur l'application



Challenge mobilité durable

L'autopartage... késako ?

Et si vous pouviez disposer d'une voiture uniquement quand vous en avez besoin, sans les contraintes liées à la possession d'un véhicule ? C'est tout l'intérêt de l'autopartage ! Ce service vous permet de louer une voiture en libre-service, 24h/24 et 7j/7, pour la durée et le trajet de votre choix. Idéal pour les courses ponctuelles, un rendez-vous professionnel, ou une escapade le week-end !

Comment ça marche ?

- Des véhicules accessibles 24/7, via une application simple et rapide.
- Des places de stationnement réservées pour chaque voiture, pour un accès facile.
- Un service tout compris : carburant, assurance et assistance inclus.
- Un tarif clair et économique, calculé en fonction de votre usage (temps + kilomètres).

Un vrai potentiel en Tarentaise

Entre avril et juin 2025, une étude d'opportunité menée sur le territoire de l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise a révélé un fort intérêt pour ce service :

- 84 % des répondants se disent prêts à utiliser l'autopartage (1 fois/mois à 1fois/semaine)
- 43 % ont déjà expérimenté ce type de service ailleurs.

Fort de ces résultats prometteurs, plusieurs pistes sont actuellement à l'étude pour un lancement du service d'autopartage en Tarentaise dans les mois à venir.



DÉCHETS : COLLECTE ET VALORISATION

La gestion des déchets sur l'ensemble du territoire des communes de La Plagne Tarentaise, Aime-la-Plagne et Peisey-Nancroix est assurée par la Communauté de communes des Versants d'Aime (COVA). Pour les ordures ménagères, le tri sélectif et le verre, la COVA a fait installer des conteneurs semi-enterrés dans l'ensemble des villages. **Ces derniers ont une capacité de 5 000 L pour les ordures ménagères et le tri sélectif et de 3 000 L pour le verre.** Dans les villages, les ordures ménagères et le tri sélectif sont vidés au minimum une fois par semaine. Dans les stations en période haute, la collecte des ordures ménagères est réalisée tous les jours, le tri est relevé 4 fois par semaine. Les opérations de vidages sont réalisées à l'aide d'un camion-poubelle équipé d'une grue. Chaque flux est collecté séparément. Une fois sa tournée terminée, chaque camion déverse son chargement au quai de transfert situé sur le même site que la déchetterie de Valezan. Cet équipement permet de transférer le contenu des camions poubelles dans des semi-remorques afin d'optimiser le transport vers les exutoires. Les ordures ménagères sont transportées et éliminées principalement à l'Unité de Valorisation Énergétique de Chambéry. Cette installation récupère la chaleur dégagée par l'incinération des ordures ménagères pour produire du chauffage urbain et de l'électricité. Le tri sélectif est lui transporté jusqu'au centre de tri de Chambéry. Cette installation a pour but de séparer les différentes matières (papier, carton, plastique, métal...) qui ont été déposées en mélange dans les conteneurs jaunes. À la sortie du centre de tri chaque matière est revendue comme matière première secondaire. Entre la revente de matière et les soutiens de l'éco-organismes CITEO, la COVA a perçu plus de 383 000 € en 2024.

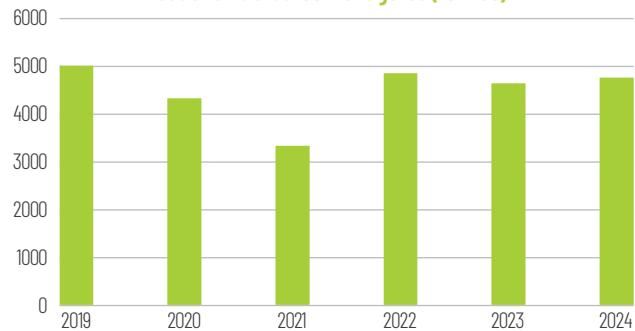


Déchetteries de Valezan

Les ordures ménagères

Depuis 2019, la quantité d'ordures ménagères collectées sur le territoire **a baissé de 247 tonnes, soit 4,9 %**. Les fortes baisses observées en 2020 et 2021 sont dues à la fermeture des remontées mécaniques en raison du COVID.

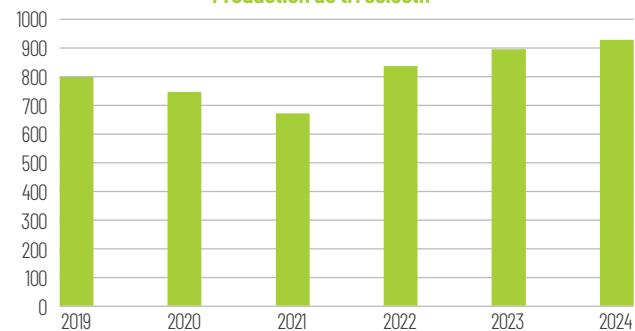
Production d'ordures ménagères (tonnes)



Le tri sélectif

Depuis 2019, la quantité de tri sélectif collectée sur le territoire **a augmenté de 130 tonnes, soit 16,3 %**. Les fortes baisses observées en 2020 et 2021 sont dues à la fermeture des remontées mécaniques en raison du COVID.

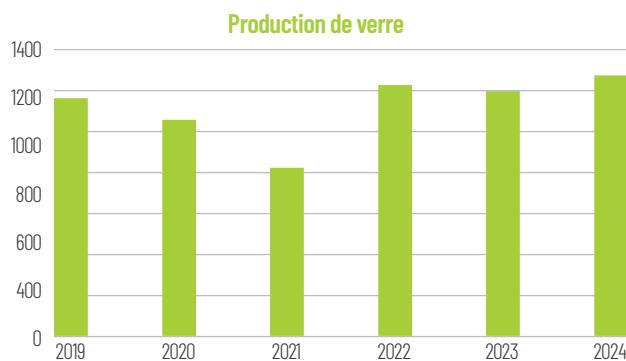
Production de tri sélectif





Le verre

Depuis 2019, la quantité de verre collectée sur le territoire **a augmenté de 111 tonnes, soit 9,5 %**. Les fortes baisses observées en 2020 et 2021 sont dues à la fermeture des remontées mécaniques en raison du COVID.



Les biodéchets

Depuis 2023 la COVA a mis en place une collecte des déchets organiques (restes de repas et préparation) principalement à destination des professionnels de la restauration. En 2024, c'est 42 tonnes qui ont été collectées et transformées en compost sur le site de l'ancienne usine d'incinération de Valezan.

Le taux de refus

Le taux de refus est la quantité de déchets déposée dans les conteneurs jaunes et qui n'aurait pas dû l'être. En 2024, ce taux était de 29,1 %, ce qui est élevé. Il est important de respecter les consignes de tri, car tous ces indésirables coûtent très cher à la collectivité.

Le taux de valorisation matières

En 2024, 45,7% des déchets pris en charge (y compris les déchetteries) ont donné lieu à une valorisation matière. Ce taux n'était que de 33 % en 2010.



LES BONNES PRATIQUES

Ordures ménagères

Il est interdit de déposer des encombrants (petits électroménagers, petits meubles...), des déchets de chantier (lambris, moquettes, gravats...), des cendres ou des déchets verts (branches tonte de pelouse...) dans les ordures ménagères, car cela :

- Abîme l'intérieur des conteneurs
- Endommage la machinerie des camions de collecte
- Coûte cher à la collectivité
- Présente un risque d'incendie lorsqu'il s'agit de cendres.

Ces déchets doivent être emmenés à la déchetterie de Valezan et déposés dans la bonne benne, le traitement est moins coûteux que s'ils sont déposés dans les ordures ménagères.

Tri sélectif

Le tri sélectif doit être déposé en vrac dans les conteneurs jaunes. Il y a une tolérance pour les déchets déposés dans des sacs transparents qui permettent d'en identifier le contenu. Tout sac noir fermé sera automatiquement éliminé, quel que soit son contenu.

Article rédigé par la COVA

NOTRE ENVIRONNEMENT CONSITITUE NOTRE RICHESSE : LUTTONS CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES

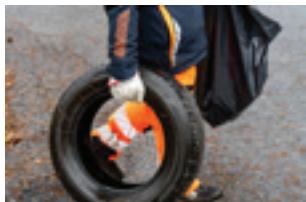
Une troisième édition de l'opération de ramassage Montagne Zéro Déchet sous le signe de la transmission et du partage

Le mercredi 11 juin 2025, la troisième édition de l'opération "Montagne Zéro Déchet" a été lancée avec enthousiasme par l'Office de Tourisme de la Grande Plagne (OTGP). Cette grande journée de ramassage a rassemblé 350 participants, parmi lesquels de nombreux agents municipaux et élus de La Plagne Tarentaise. Ensemble, **ils ont récolté 1 136 kilos de déchets, dont près de la moitié étaient des déchets volumineux.**

Après le ramassage, les participants ont participé à une séance de caractérisation des déchets. Cette analyse détaillée a permis de mesurer le poids total des déchets et de les classer par typologie (plastique, bois, textile, carton, métal, verre, caoutchouc, autres), ainsi que de suivre les déchets spécifiques liés à l'accueil touristique ou aux activités professionnelles sur le territoire. Ces données sont cruciales pour orienter les futures actions de nettoyage et de sensibilisation.

Top 3 des déchets les plus ramassés :

- Mégots : près de 7 000 comptabilisés (1 mégot = 500 L d'eau polluée)
- Emballages plastiques (environ 1 500)
- Résidus de feux d'artifice (environ 150 kg)!



Adopt'1 Spot

Adopt'1 Spot : le suivi scientifique continu

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement, la commune a signé l'an dernier la charte «Montagne Zéro Déchet Sauvage 2030». Cet engagement s'accompagne de la participation au programme Adopt'1 Spot, un dispositif de suivi scientifique des déchets sauvages sur des zones ciblées. Trois sites ont ainsi été retenus pour un suivi régulier : Plagne Centre, Plagne Bellecôte et Les Coches.

Cette année encore, les agents municipaux se sont mobilisés pour ramasser et caractériser les déchets présents sur ces trois secteurs. L'objectif ? Mesurer l'évolution de la pollution, identifier les types de déchets les plus fréquents, et ajuster les actions de sensibilisation ou de prévention en conséquence.

Des résultats encourageants :

- 21 kg de déchets avaient été collectés en octobre 2024
- Contre seulement 12,5 kg en juin 2025

Une amélioration qui témoigne d'un impact positif des campagnes de ramassage et de sensibilisation. La commune va poursuivre ce travail sur 2026.

Expérimentation du plan d'actions "Montagne Zéro Déchet Sauvage en 2030"

Chaque année, les opérations de ramassage de déchets sur notre territoire mettent en lumière **une réalité préoccupante : la présence persistante** de déchets sauvages dans l'espace public, malgré les efforts de sensibilisation. Face à ce constat, la commune a décidé d'agir. En 2025, un groupe de travail a été constitué au sein de la mairie pour réfléchir à des solutions concrètes et adaptées aux problématiques observées sur le terrain. Objectif : mettre en place un plan d'actions cohérent et progressif.



Déchet trouvé dans une rivière



Ramassage Montagne Zéro Déchet

Des dispositifs testés dès cet hiver

Plusieurs équipements expérimentaux seront installés à différents endroits de la commune pour encourager les bons gestes et réduire les déchets dans l'espace public :

- Inscriptions "Ici commence la rivière Isère" près des grilles d'eaux pluviales : pour rappeler que tout ce qui est jeté ici peut finir dans la rivière, et donc dans la nature.
- Cendriers-sondages, ludiques et interactifs : une manière originale de sensibiliser à la pollution des mégots.
- Poubelles double-flux : pour faciliter le tri des déchets et encourager les bons réflexes.
- La "marmotte dorée" : un dispositif attractif pour collecter les bouteilles en plastique, pensé autant pour l'efficacité que pour la sensibilisation.
- D'autres idées sont encore à l'étude et pourront être testées en cours de saison.

À l'issue de l'hiver, le groupe de travail se réunira de nouveau pour analyser l'impact de ces dispositifs : ont-ils été utilisés ? Sont-ils efficaces ? Ont-ils fait évoluer les comportements ? Ceux qui auront fait leurs preuves pourront ensuite être déployés plus largement sur le territoire. **Derrière chaque déchet jeté par terre, il y a un agent communal qui doit le ramasser.** En réduisant les incivilités, on leur permet de se concentrer sur d'autres missions essentielles.

Le saviez-vous ?

Depuis le décret n°2025-582 du 27 juin 2025, l'interdiction de fumer a été étendue à de nouveaux espaces publics, notamment fréquentés par des enfants ou des adolescents : les parcs et jardins publics, les abribus et zones d'attente couvertes ainsi que les abords des écoles, bibliothèques et installations sportives. **Ces mesures visent à préserver la santé des plus jeunes** et à limiter la pollution liée aux mégots.

La commune confirme son engagement aux côtés de CITEO et ALCOME

Pour donner un coup d'accélérateur à ces actions, la commune a choisi de s'associer aux éco-organismes Citeo (déchets) et Alcome (mégots), via la signature de conventions de partenariat.

Ces conventions offrent un véritable coup de pouce aux collectivités :

- Un soutien financier pour les opérations de ramassage,
- Des ressources pédagogiques pour informer et sensibiliser habitants comme visiteurs,
- Ainsi qu'un accompagnement technique pour bâtir des stratégies durables et efficaces, avec la mise à disposition entre autres de matériel de collecte.

Grâce à ces partenariats, la commune dispose de financements et dispositifs concrets pour mettre en œuvre son plan d'action Zéro Déchet Sauvage, et avancer vers une montagne plus propre et respectée.

COMPOSTAGE : DE NOUVEAUX SITES EN 2025

Cette année, la Communauté de Communes des Versants d'Aime a déployé un vaste programme de développement des sites de compostage collectifs sur le territoire de La Plagne Tarentaise. Objectif : **faciliter le geste de tri des biodéchets pour tous** les habitants et encourager une gestion plus durable des déchets du quotidien. Vous souhaitez trier ? Rien de plus simple ! Une carte interactive répertorie l'ensemble des composteurs partagés à proximité de chez vous : QR code ci-contre. Et pour vous faciliter encore plus la tâche, la Communauté de Communes des Versants d'Aime met gratuitement à votre disposition des seaux pour transporter vos déchets de cuisine jusqu'au site de compostage ou au bac de collecte le plus proche.



Une carte interactive répertorie
l'ensemble des composteurs partagés
à proximité de chez vous

DÉCHETS ALIMENTAIRES : UNE COLLECTE MISE EN PLACE

Une collecte dédiée aux restaurants est également développée par la Communauté de Communes des Versants d'Aime. Des bacs à roulettes de 120 ou 240 litres sont fournis gratuitement aux établissements volontaires.



Chaque jeudi, ces bacs remplis de restes alimentaires sont collectés puis valorisés en compost localement, sur le site de la déchetterie de Valezan. **Une solution simple et écologique qui permet de réduire jusqu'à 30% du poids des ordures ménagères** tout en contribuant activement à la transition écologique du territoire.

Vous êtes restaurateur et souhaitez rejoindre cette initiative ? Contactez les Versants d'Aime au 06 26 56 53 39 ou par mail à tri-reduction@versantsdaime.fr

BELLENTRÉ : RESTAURATION D'UN ESPACE COMMUNAL

Dans le cadre de sa démarche environnementale, la commune de La Plagne Tarentaise mène un projet de réhabilitation d'un ancien site de dépôt situé en contrebas du chef-lieu, après la carrière de Bellentre.



Ce site, constitué notamment de gravats et de divers matériaux, fait l'objet d'une remise en état visant à retrouver un environnement naturel et propice à de nouveaux usages agricoles. Cette opération permettra d'améliorer la qualité des sols, de favoriser la biodiversité locale et de rendre cet espace à nouveau exploitable. Elle offrira également la possibilité à un agriculteur du secteur de mettre en œuvre son plan d'épandage, **contribuant ainsi à une gestion durable du territoire communal**.

TRANSITION : ÉNERGIES RENOUVELABLES ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vers des bâtiments publics équipés en panneaux photovoltaïques ?

Pour réduire leur consommation d'énergie, certains bâtiments publics doivent respecter une réglementation stricte (le décret tertiaire). Ces bâtiments représentent aussi un vrai potentiel pour produire de l'énergie solaire grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur leurs toitures. La commune, en collaboration avec la Communauté de Communes des Versants d'Aime et la commune d'Aime-la-Plagne, a lancé une étude avec l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables). L'objectif : évaluer quelles toitures de bâtiments publics pourraient accueillir des panneaux solaires.

Sur notre territoire, cinq sites ont été retenus pour cette démarche :

- La salle polyvalente de Bellentre
- Les écoles de Macot-la-Plagne et de La Côte d'Aime
- L'auberge de Valezan
- Le quai de transfert de la déchetterie de Valezan

D'après les conclusions de l'étude, **l'école de La Côte d'Aime sera la première à être équipée de panneaux photovoltaïques**, avec des travaux prévus pour 2026.

Par ailleurs, la Communauté de Communes réfléchit à mettre à disposition le toit du quai de transfert de la déchetterie de Valezan à Énergies Tarines, qui pourrait y installer une centrale solaire.

Cette installation permettrait de produire une énergie renouvelable locale et de la partager dans une boucle d'autoconsommation collective. Concrètement, plusieurs bâtiments publics, particuliers ou entreprises situées dans un rayon de 20 km pourraient ainsi consommer ensemble l'électricité produite par cette même installation. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'encourager la production d'énergie propre, locale et durable.

Zoom sur une initiative citoyenne : Énergies Tarines

Né de la volonté de citoyens engagés pour la transition écologique, le collectif Énergies Tarines vise à développer des projets locaux d'énergies renouvelables en Tarentaise. Devenu une coopérative citoyenne en 2024 sous le nom de Centrale Villageoise Énergies Tarines, **il réunit habitants, collectivités et entreprises autour d'un objectif commun** : produire une énergie propre, locale et partagée. Plus d'informations sur leur site internet : energiestarines.centralesvillageoises.fr

Aides à la rénovation énergétique et déploiement des énergies renouvelables pour les particuliers et les entreprises

Des dispositifs sont déployés sur le territoire pour permettre aux citoyens, entreprises, associations d'avoir des conseils ou des aides sur la rénovation énergétique de l'habitat et le déploiement des énergies renouvelables. Ces



dispositifs sont mis en place par l'APTV et cofinancés par d'autres organismes publics (Département de la Savoie, Région Auvergne Rhône-Alpes, ADEME, ANAH, SDES...)

1. Le service public de rénovation de l'habitat

Service public, neutre et indépendant, il renseigne les particuliers sur toutes questions techniques, financières ou administratives concernant la rénovation énergétique de leur habitation ou le déploiement des énergies renouvelables. Pour en bénéficier, appeler le 04 56 11 99 00.

2. Le dispositif Coach Renov

Complémentaire au dispositif précédent, Coach Renov Tarentaise est un service gratuit et personnalisé d'accompagnement de projets de rénovation de logements à destination des particuliers et copropriétés de stations. Disponible lors des permanences France Services chaque mois (Horaires des permanences à retrouver dans "Infos pratiques" page 2).

3. Le cadastre solaire

L'APTV (Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise) met à disposition pour tous et gratuitement un cadastre solaire en ligne. En quelques clics, il permet de repérer quelle surface et quels pans de toiture sont les plus intéressants et de réaliser des simulations d'installation, qu'il s'agisse de produire de l'électricité (panneaux photovoltaïques) ou de chauffer de l'eau (panneaux thermiques). cadastre-solaire-tarentaise.siterre.fr

4. Le fond de chaleur renouvelable

Pour toute structure porteuse d'un numéro SIRET (entreprises, auto-entreprise, association, copropriétés...), il permet de bénéficier d'un accompagnement technique et d'un soutien financier pour les travaux de production de chaleur et de froid renouvelable (bois-énergie, géothermie, solaire thermique, réseau de chaleur...). Prise en charge du coût jusqu'à 70% pour les études et jusqu'à 65% pour les investissements et travaux.

LA PLAGNE TARENTAISE, TERRAIN DE GRANDS RENDEZ-VOUS SPORTIFS

La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 entraîne une nouvelle dynamique sur le territoire avec la modernisation et la rénovation de la piste olympique de bobsleigh, luge et skeleton de La Plagne qui fera l'objet de travaux. Ce chantier a pour objectif d'adapter cet équipement aux standards techniques, sportifs et environnementaux requis pour l'accueil de compétitions internationales.

Parallèlement, un partenariat a été établi entre La Plagne et la Fédération française de Canoë-Kayak (FFCK), ouvrant la voie à l'organisation de futurs événements sportifs sur l'Isère.

Enfin, l'année 2025 a également été rythmée par deux temps forts : le passage du Tour de France et de l'Étape du Tour de France, qui a une nouvelle fois mis en lumière le territoire de La Plagne, et la 6000D, La Course des Géants, dont la 36^e édition a confirmé le succès populaire et sportif de cette épreuve emblématique du calendrier estival.

LA PISTE OLYMPIQUE DE BOBSLEIGH, LUGE ET SKELETON : EN ROUTE POUR LES JOP 2030 !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030 (JOP 2030) sont une réelle opportunité pour la piste olympique de bobsleigh de poursuivre et d'accélérer sa transition vers la décarbonation et les économies d'énergie dans ses activités d'exploitation. Les travaux qui seront réalisés permettront de pérenniser son rayonnement et de conforter son statut d'infrastructure signature du territoire de La Plagne Tarentaise.

Son évolution par rapport au JOP de 1992 repose sur deux piliers

Le développement durable

Le SIGP (Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne), propriétaire de l'équipement, a lancé dès 2007, une première vague de transformation qui a permis de remplacer le système de réfrigération à l'ammoniac par de l'eau glycolée et d'installer une toiture afin de recouvrir l'ensemble de la piste, permettant de s'affranchir des conditions météorologiques pour son exploitation. En 2013, l'intégration d'un éclairage à LED dans la piste a marqué le début d'une démarche significative en faveur du développement durable et des économies d'énergie. Nous allons continuer à améliorer les performances énergétiques de la piste en travaillant sur plusieurs sujets.

- En modifiant le système primaire de réfrigération (tout en conservant le système caloporteur de l'eau glycolée), afin de passer au CO₂, moins énergivore et moins consommateur d'eau).
- En modifiant le profil de deux virages qui nécessitent des épaisseurs de glace importantes : cela permettra de gagner du temps pour leur mise en glace et, par conséquent, de réduire la consommation d'énergie liée à la mise en froid et au maintien de la température négative de la glace pendant la saison.
- En neutralisant la mise en glace de certaines parties de la piste (murets des zones de départ et décélération

notamment), il sera possible de diminuer la demande de froid sur ces secteurs

- En rénovant les protections extérieures des virages afin d'améliorer leur performance d'isolation thermique
- Sur les bâtiments rénovés (départs intermédiaires), une isolation thermique performante et globale sera réalisée.
- Les bâtiments réalisés ou reconstruits bénéficieront des dernières évolutions techniques et de matériaux performants pour leur isolation thermique.
- Le parc de véhicules de la piste utilise désormais du carburant HVO, permettant une décarbonation à 90% des émissions de gaz.
- Une micro-turbine hydro électrique sera installée dans l'entrepôt de la piste

L'héritage

- Les bâtiments réhabilités ou reconstruits de manière définitive seront dimensionnés sur la base des besoins liés à l'exploitation de l'infrastructure après les JOP 2030. Les besoins supplémentaires strictement liés aux JOP seront réalisés avec des structures temporaires.





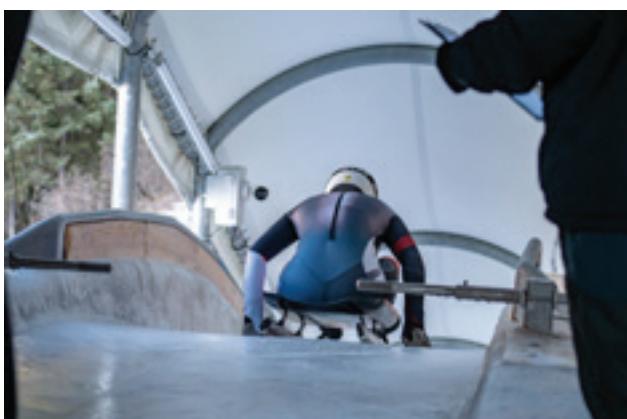
Les grands investissements sont fléchés

- Sur les bâtiments (notamment de départ et d'arrivée)
- Sur les aménagements de la piste afin d'optimiser les économies d'énergie liées à son fonctionnement et à son exploitation

Une première visite de site à Cortina a permis d'observer les aménagements réalisés et de rencontrer l'équipe dédiée à l'organisation des JOP 2026. Les points suivants ont été examinés :

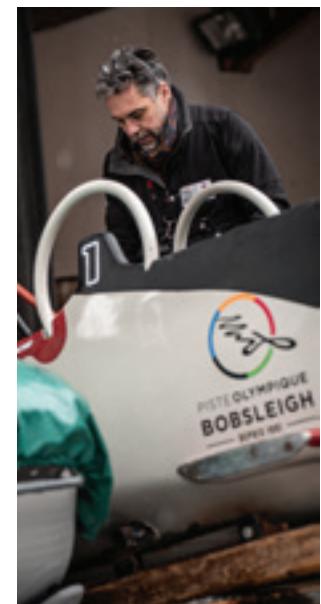
- Implantations, dimensions et agencement des bâtiments
- Techniques employées pour maximiser l'isolation thermique des virages et de la piste
- Zonage, répartition et surfaces extérieures nécessaires pour l'organisation des JOP 2026
- Appréhender l'organisation technique des moyens et des effectifs pour les JOP 2026

Une seconde visite d'une délégation de La Plagne s'est déroulée pour les épreuves test bobsleigh/skeleton durant la coupe du monde, entre le 17 et 19 novembre. Lors des JOP 2026, en février, Le CIO mettra en place un programme observateur permettant à la future organisation « Alpes 2030 » d'être immergée au cœur de l'organisation et de recueillir un maximum d'informations.



L'avenir de la piste après les JOP 2030

La piste a déjà démontré en 1992 sa capacité à négocier sa reconversion après les Jeux Olympiques, en inventant et développant un modèle économique qui a depuis fait école. Cette trajectoire sera consolidée grâce aux aménagements futurs en respectant les enjeux environnementaux et la cohérence de son dimensionnement pour son exploitation. Elle continuera d'accueillir des évènements internationaux et à développer sa capacité d'accueil pour un large public, actuellement 12 000 à 14 000 personnes chaque hiver. À partir de 2027, l'exploitation de la piste est déléguée au futur exploitant du domaine skiable. Cette nouvelle orientation permettra de doter l'équipement de moyens supplémentaires pour mener de nouveaux projets, tels que : des descentes d'engins de tourisme l'été, une muséographie dans le bâtiment de départ, et des activités touristiques élargies sur le site en hiver et été.



Conséquences et perspectives

Les JOP 2030 permettront à la piste d'aborder les enjeux du XXI^e siècle (environnementaux, réchauffement climatique, coût énergétiques...) dans les meilleures conditions. Elle sera ainsi la piste la plus vertueuse existante. Les JOP feront rayonner et connaître la piste, et, par conséquent, La Plagne pendant 15 jours à l'échelle mondiale. Cela renforcera l'identité de La Plagne à travers l'une de ses structures emblématiques, la piste de bobsleigh. Sa pérennité permettra de maintenir l'activité de la piste pour les décennies à venir et de développer des emplois permanents et saisonniers toute l'année, et de soutenir l'activité économique, dont le tissu socio-professionnel local bénéficie lors de la venue d'équipes sportives ou d'évènements internationaux.

Article rédigé par le SIGP

TOUR DE FRANCE À LA PLAGNE TARENTAISE : UN ÉTÉ D'EXCEPTION

La Plagne Tarentaise et la station de La Plagne ont vécu un été exceptionnel en accueillant coup sur coup deux rendez-vous majeurs du cyclisme mondial : l'Étape du Tour de France, le 20 juillet, et la 19^e étape du Tour de France, le 25 juillet 2025.

Ce vendredi 25 juillet, malgré la pluie et dans une atmosphère intense, les plus grands champions se sont affrontés sur le parcours Albertville-La Plagne via le Cormet du Roselend. **Plus de 4,2 millions de téléspectateurs ont suivi la course en direct, avec un pic de 6,13 millions** lors du sprint final.

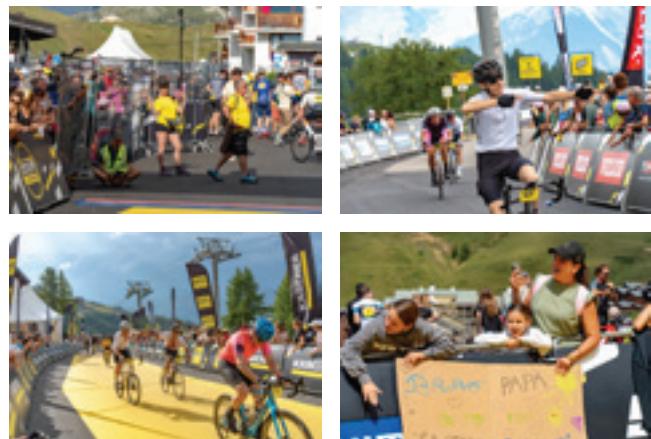
Quelques jours plus tôt, le 20 juillet, l'Étape du Tour de France avait déjà réuni plus de 13 600 passionnés venus vivre le même tracé que les professionnels, sur 129,90 km et 4500 m de dénivelé. Près de 30 000 personnes, coureurs et accompagnants, ont ainsi partagé ce grand moment populaire.



Ambiance Tour de France

Derrière ces succès se cache un immense travail collectif. Si les agents communaux, l'office de tourisme, les socio-professionnels et les associations ont tous joué un rôle clé, il ne faut pas oublier également l'engagement et l'énergie des **250 bénévoles**. La présence et l'implication de tous, pour animer, orienter, sécuriser, accueillir le public et les coureurs, ont permis à chacun de vivre ces journées dans les meilleures conditions, malgré les défis logistiques et la météo. Ces évènements sportifs ont dépassé le simple cadre de la course pour devenir une véritable fête populaire.

Cette mobilisation exemplaire démontre, une nouvelle fois, la capacité de notre commune et de notre station à accueillir les plus grands événements sportifs internationaux, mais surtout l'importance de l'esprit collectif et du dévouement de nos bénévoles.



Ambiance Étape du Tour de France

Action solidaire en lien avec le Tour de France

À l'occasion du passage du Tour de France, la commune de La Plagne Tarentaise, en partenariat avec la communauté de communes des Versants d'Aime et l'Office de Tourisme de la Grande Plagne, a organisé une grande collecte solidaire de téléphones mobiles, en collaboration avec l'organisme Ecosystem. Cette opération s'est déroulée du 5 juin au 18 juillet dans 9 points de collecte répartis sur le territoire. Grâce à la mobilisation des habitants, **178 téléphones ont pu être récoltés**.

Le jour de l'arrivée du Tour de France, une cérémonie officielle a été organisée pour célébrer les résultats de cette initiative. Un des temps forts de cette cérémonie fut la remise de 25 téléphones reconditionnés aux Missions Locales Françaises, rendue possible grâce aux dons récoltés lors de la collecte.

Vous n'avez pas eu le temps de participer? Il est toujours possible de donner votre ancien téléphone tout au long de l'année via un système de collecte par courrier, en vous rendant sur : www.jedonnemonttelephone.fr. Les appareils collectés sont ensuite triés, reconditionnés lorsque cela est possible, ou recyclés dans le respect des normes environnementales.

Donnons des elles...

un tour pour l'égalité qui précède le Tour

L'association Donnons des Elles au vélo, à travers neuf ambassadrices, réalisent le Tour de France un jour avant le tour professionnel masculin. Elles sont donc arrivées à La Plagne ce jeudi 24 juillet 2025 après avoir parcouru les 129,90 km. Elles sont rejoints à chaque étape par un peloton mixte solidaire et ouvert à tous types de vélos : VAE, Tandem ou handbike. L'objectif est clair : **promouvoir le cyclisme féminin, la mixité et la santé pour tous**.



6000D 2025 : UNE ÉDITION ÉPIQUE

Sur des dates décalées à début août en raison du passage du Tour de France, La 6000D a pulvérisé tous les records avec plus de 5000 participants sur l'ensemble des dix épreuves. Les conditions hivernales au sommet Live 3000 ont marqué l'épreuve reine et ont nécessité de dévier le parcours au niveau du col de la Chiaupe après le passage des 150 premiers coureurs. Une première victoire dame pour Kaline Osaki, et un retour en force de Sébastien Spehler, premier recordman masculin avec cinq victoires au total. La prochaine édition se tiendra du 30 juillet au 1^{er} août 2026.



UN OBJECTIF : DIVERSIFIER L'ACTIVITÉ ESTIVALE

Le 25 juillet dernier, la commune de La Plagne Tarentaise, l'Office du Tourisme de La Grande Plagne et la Fédération Française de Canoë Kayak et des sports de pagaie se sont associés pour développer le canoë-kayak sur le territoire en signant une déclaration d'intention pour accueillir de grandes compétitions. En associant vélo et sports d'eau vive, cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions menées pour diversifier les activités estivales.



Signature de la déclaration d'intention

LA PLAGNE : UN ÉTÉ DE GRANDS TRAVAUX POUR PRÉPARER L'HIVER

Un domaine en mouvement permanent. Dans le cadre du contrat qui la lie au Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, autorité délégante de la délégation de service public, la Société d'Aménagement de La Plagne (SAP) s'est engagée dans divers chantiers pour moderniser les équipements, renforcer la sécurité et améliorer le confort des clients. Un projet phare a marqué l'été : la construction de la nouvelle télécabine de Roche de Mio. D'autres interventions importantes ont notamment été menées, qu'il s'agisse de renforcer la neige de culture, d'installer de nouveaux dispositifs de sécurisation des pistes ou encore de moderniser plusieurs remontées mécaniques. Ensemble, ces travaux traduisent la volonté d'offrir un domaine toujours plus performant, durable et accessible à tous, été comme hiver.

Roche de Mio : cap vers une nouvelle ère

Symbolique de La Plagne depuis 1975, la télécabine de Roche de Mio s'apprête à laisser la place à une installation totalement repensée. **Après trois ans de travaux, le nouvel appareil sera mis en service le 13 décembre 2025**, marquant un tournant majeur pour le domaine. Son remplacement, loin d'être un simple renouvellement, s'inscrit dans une véritable stratégie d'évolution du domaine skiable.

Le nouvel axe change profondément la circulation sur le domaine. Au lieu de longer la crête des Bourtes, la ligne passe désormais par le Col de Forcle, ce qui modifie l'expérience des usagers. Les skieurs de Plagne Centre peuvent rejoindre Roche de Mio directement via Grande Rochette, plutôt que par Plagne Bellecôte. Cette nouvelle configuration améliore la répartition des flux, réduit les points de congestion et fluidifie la circulation sur le domaine. Elle ouvre aussi des perspectives pour la saison estivale, puisque la gare intermédiaire située au Col de Forcle mettra en valeur la retenue d'eau du même nom et offrira un nouveau point de départ pour la randonnée et le VTT.

Du côté du confort, la nouvelle télécabine fait un bond en avant. Les cabines dix places sont plus spacieuses, plus lumineuses et adaptées aussi bien à l'hiver qu'à l'été. Avec une vitesse de six mètres par seconde et une capacité de plus de trois mille personnes par heure, elles permettent de réduire considérablement les temps d'attente. Le

parcours a également été conçu pour être accessible à tous, notamment grâce à la présence d'un escalator et d'un ascenseur dans la nouvelle gare de départ à Plagne Bellecôte. Ce bâtiment regroupe aussi un véritable pôle client avec accueil, billetterie, sanitaires et commodités, simplifiant ainsi la vie des vacanciers. L'intégralité de l'ancienne ligne sera démontée, ce qui contribuera à la protection de l'écosystème. De plus, le nouveau tracé facilite les opérations de secours et simplifie le déclenchement préventif des avalanches (PIDA).

Roche de Mio : installation de nouveaux Gazex

Cet été, 10 nouveaux Gazex ont été installés le long de la crête de Roche de Mio. Ces dispositifs déclenchent les avalanches de manière préventive, à distance et en toute sécurité, évitant l'exposition des équipes sur le terrain. Les tubes sont désormais en place et raccordés, les essais sont en cours.

Grâce à eux, les pistes pourront être sécurisées plus rapidement après les chutes de neige, garantissant aux vacanciers une ouverture plus rapide pour profiter au maximum du domaine skiable de La Plagne .

Champagny-en-Vanoise : une neige de culture plus performante

Garantir un enneigement de qualité tout au long de la saison est essentiel. Cet été, **d'importants travaux ont été réalisés sur le secteur de Champagny-en-Vanoise** afin de doubler la capacité de production de neige de culture. Ces nouveaux raccordements offrent une meilleure réactivité lors des périodes de froid. C'est un investissement stratégique, au service des skieurs et de la durabilité du domaine.

Rénovations et grandes inspections

En parallèle des grands chantiers visibles, la SAP a mené tout un programme d'entretien et de modernisation sur ses équipements. Ces interventions sont essentielles : elles garantissent la sécurité des usagers et prolongent la durée de vie des remontées mécaniques, tout en améliorant le confort d'utilisation.



Chantier Roche de Mio



Tracé Roche de Mio

Le télésiège débrayable de Carella a ainsi bénéficié d'une rénovation. L'ensemble de son équipement électrique a été remplacé, et son ancien moteur à courant continu a laissé place à un moteur asynchrone, plus performant et économique en énergie. Les chalets de départ et d'arrivée ont eux aussi été modernisés, offrant de meilleures conditions de travail pour les équipes sur le terrain.

D'autres appareils emblématiques de La Plagne, comme le télésiège de la Bergerie, le télésiège du Dos Rond ou encore le télésiège des Pierres Blanches, ont fait l'objet d'une grande inspection réglementaire. Réalisée environ

tous les quinze ans, cette opération lourde consiste à démonter et vérifier en profondeur les principaux organes de sécurité, qu'il s'agisse des câbles, des pinces, des systèmes de freinage ou de la motorisation. Ces inspections garantissent la fiabilité totale des installations et permettent de maintenir un haut niveau de sécurité pour les vacanciers. Le Télémétro, lien historique entre Plagne Aime 2000 et Plagne Centre, a quant à lui bénéficié d'une révision majeure de son réducteur, une pièce clé de la transmission mécanique.

La Plagne : un domaine qui regarde vers l'avenir

Avec la nouvelle télécabine de Roche de Mio comme réalisation emblématique, mais aussi le renforcement de la neige de culture, la sécurisation accrue et la modernisation des infrastructures, le SIGP confirme son engagement vis-à-vis de La Plagne : offrir un domaine à la fois performant, durable et tourné vers l'expérience client.

Dès cet hiver, les vacanciers retrouveront un domaine transformé, prêt à accueillir des milliers de skieurs dans les meilleures conditions.

Article rédigé par la SAP

LA PLAGNE : BILANS ET NOUVEAUTÉS

À La Plagne, les deux dernières saisons touristiques, hivernale et estivale, se sont achevées sur des bilans positifs en termes de fréquentation, mais pas que ! Elles ont également été marquées par des nouveautés et des événements emblématiques, qui ont porté haut les couleurs de la destination auprès du grand public comme des médias. Tour d'horizon en bonnet due forme !

L'été à La plagne : plus que jamais sous le signe du vélo

Maillot à pois et bonnet à pompon à l'unisson : l'été 2025 restera dans les annales avec le passage du Tour de France après 23 ans d'absence, et pour la cinquième fois de l'histoire de La Plagne. Des retrouvailles sportives et festives appuyées par l'accueil de 16 000 amateurs de l'Étape du Tour de France quelques jours plus tôt. Entre la montée emblématique en vélo de route en 21 virages, le bike park du Colorado, l'événement VTT-VTTEA* SUPER8, les centaines de kilomètres d'itinéraires VTT balisés, et les six boucles ludiques E-spots, La Plagne est une terre de vélo pour tous les profils, que l'on soit

* VTT à Assistance Électrique



team crampons ou guidoline. Toujours autour du haut niveau sportif, les joueurs et joueuses du Top 14 (Stade Rochelais et LOU Rugby) ont profité tout le mois d'août de stages d'oxygénation sur le stade à 2 000 m d'altitude, pour le plus grand plaisir du public et des supporters. En termes de fréquentation touristique, l'été 2025 affiche une hausse de +5% vs N-1 (source : G2A), bénéficiant d'un indéniable effet « Tour de France ».

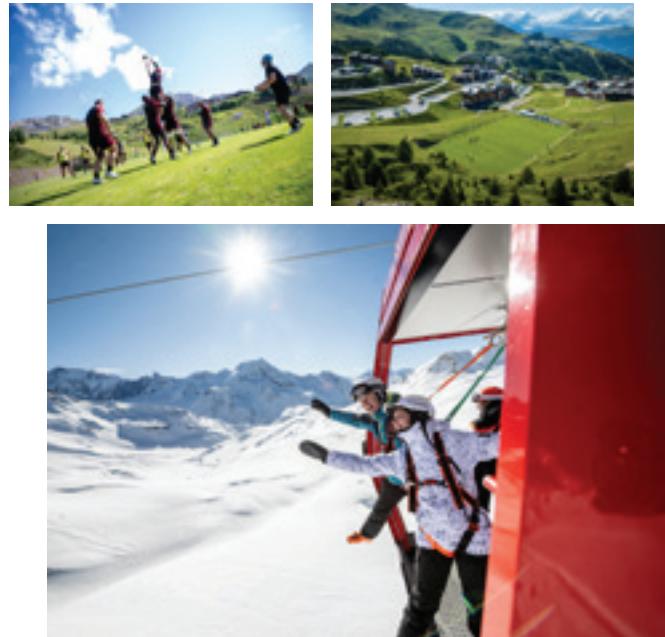
L'hiver : des nouveautés structurantes et des initiatives tournées vers l'avenir

La tendance positive des saisons hivernales se confirme (+0,5 % vs N-1. Source : G2A) avec plus de 2 700 000 journées skieurs vendues. Si cela tient notamment aux bonnes conditions d'enneigement à 2000 m (5,98 m : cumul moyen des chutes de neige sur les dix dernières années), la qualité des infrastructures du domaine skiable entre aussi en ligne de compte avec la nouveauté Aérolive l'an dernier (une expérience unique au monde, dans une cabine ouverte aux quatre vents), et la télécabine de Roche de Mio qui complétera cet hiver l'épine dorsale du domaine skiable. Avec pour double objectif de fluidifier les flux de skieurs et de faciliter l'accès au secteur de haute altitude, été comme hiver, la ligne entre Plagne Bellecôte et Live 3000 a été entièrement repensée. L'actualité de l'hiver 25-26 sera également olympique avec la participation des champions plagnards aux JOP de Cortina-Milan en ski et sports de glace. Enfin, dans l'optique vertueuse de "faire du neuf avec du vieux", la Maison des Propriétaires (crée en 2024 et qui accompagne les propriétaires et syndics en vue de rénover et louer davantage les appartements) passe à la digitalisation. Sont ainsi proposés des webinaires gratuits, animés par des experts métier ; une initiative qui s'inscrit dans la lignée des actions du label Flocon Vert, obtenu en 2024.

Article rédigé par l'OTGP



Découvrir le dossier de presse de La Plagne :
go.la-plagne.com/dp-hiver



LA PLAGNE CHIFFRES CLÉS

11

sites répartis sur l'ensemble du territoire de La Plagne

57 175

lits touristiques

70%

part de la clientèle française en hiver.

30% de clients étrangers, dont 13% britanniques, 6,5% belges, 4% néerlandais et 1,5% allemands

60%

part d'équipement du domaine skiable en enneigeurs, sous 1800 m

1250 m à 3080 m

amplitude des altitudes du domaine skiable

133

nombre de pistes tous niveaux

PRÉVENTION ET SÉCURISATION DU TERRITOIRE

SÉCURISATION ROUTIÈRE : POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

En 2020, la commune a lancé une étude avec le cabinet ARTER pour définir et prioriser les actions de sécurité routière. Ce travail a conduit à l'adoption d'un schéma directeur de sécurisation des traversées, applicable à l'ensemble des villages, hameaux et sites d'altitude, et régulièrement actualisé, notamment en 2024 pour intégrer les nouveaux besoins. Les premiers aménagements ont concerné la commune déléguée de La Côte d'Aime, puis l'entrée de Valezan.

En 2025, plusieurs interventions ont été menées sur différents points identifiés comme prioritaires :

- Aménagement de la route de Pierrolaz, La Côte d'Aime
- Création d'un cheminement piéton au carrefour Beguevey/bas de La Côte d'Aime et Moulin du Crêt,
- Sécurisation du cheminement piéton au chef-lieu de Bellentre et élargissement de la zone protégée au niveau du feu tricolore,
- Amélioration de la sécurité le long de la route départementale pour l'accès des enfants descendant du Grand Bochet,
- Création d'un passage protégé aux Granges de Bellentre,
- Réaménagement du carrefour de Bellentre en partenariat avec la DIRCE.
- Passage de la traversée de Bonconseil à 50 km/h.

Des travaux plus importants ont également été réalisés au niveau de la traversée de Sangot :

- Création d'un plateau surélevé à l'entrée du hameau côté Bellentre,
- Rétrécissement de la chaussée sur le pont (largeur portée à 5,50 m) avec élargissement du trottoir,
- Aménagement d'une continuité piétonne sur une partie de la traversée,
- Mise en place d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h entre le pont et la rue des Pommiers, avec signalisation et marquages au sol,
- Installation de chicanes et de deux radars pédagogiques, avec une limitation à 30 km/h sur l'ensemble du hameau.

Ces aménagements ont pour objectif d'améliorer la sécurité pour l'ensemble des usagers : habitants, piétons, cyclistes et automobilistes.



UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION À LA POPULATION

Soucieuse de la sécurité de ses habitants, la commune de La Plagne Tarentaise déploie désormais Téléalerte, un système gratuit de diffusion rapide d'informations en cas d'urgence ou de situation exceptionnelle (intempéries, incendie, coupure majeure, alerte de sécurité, etc.). Ce dispositif permet l'envoi immédiat de notifications vocales ou SMS, depuis le numéro officiel 04 79 09 71 52, afin de transmettre les consignes utiles à la protection des personnes et des biens. Par cette initiative, la commune réaffirme sa volonté d'anticiper les risques et d'accompagner la population face aux événements sensibles, en garantissant une communica-

cation rapide et fiable. Nous invitons l'ensemble des administrés à s'inscrire dès à présent afin de bénéficier d'une information en temps réel et d'un lien direct avec les services municipaux, en se connectant sur :

inscription-volontaire.com/la-plagne-tarentaise

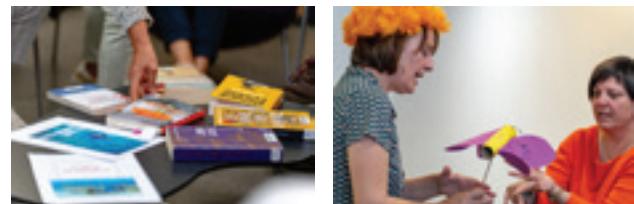


DES MOMENTS FORTS TOUT L'ÉTÉ

Tout au long de l'année 2025, la commune de La Plagne Tarentaise a poursuivi son engagement en faveur de la culture, du patrimoine et du lien social à travers un large programme d'animations et d'événements. Portés par le service culture et les bibliothèques, les évènements et animations ,distillés durant tout l'été, ont contribué à animer la vie du territoire, à valoriser ses richesses et à renforcer les moments de rencontre et de partage.

BIBLIOTHÈQUES : LES TEMPS FORTS DE 2025

Comme chaque année, les bibliothèques ont participé à la manifestation de Bib' en scènes proposée par le service Culture de Savoie et Haute-Savoie Biblio. À la Côte d'Aime la compagnie « Ni ceintures ni bretelles » nous a présenté un spectacle de danse « Jour de bal » suivi par une initiation à la danse qui a fait danser petits et grands, jeunes et moins jeunes. Un grand moment de partage! À Macot, les tout petits et leurs familles étaient invités à un goûter sur la thématique de la mer avant de partir en mer à la pêche aux sardines avec la compagnie Rayon de Lune : 99 personnes ont partagé le voyage, une belle réussite... Le 9 octobre, les scolaires ont pu découvrir le spectacle « Lumières » par la compagnie Chienne de vie : une plongée dans les premiers jours du cinéma auprès des frères Lumière... qui fait suite à l'engagement des bibliothèques auprès des scolaires et des ateliers sur le pré-cinéma menés avec les enfants des écoles en mai, juin et septembre. Du côté de Bellentre, l'accent a été mis sur la couture cet automne avec la mise en place d'ateliers de savoirs et par un spectacle « Couture » par la compagnie « En cours de route », un théâtre d'images brodées et d'entretiens sonores. Une autre grande nouveauté de cette année pour le réseau, la création d'un Prix littéraire « Une montagne de livres » : une sélection de livres réalisée par les membres du groupe lecteurs et proposée aux habitués du réseau. Le livre gagnant sera annoncé le vendredi 12 décembre 2025 à Bellentre lors d'une séance spéciale ouverte à toutes et tous ceux qui ont participé. Les animations régulières n'ont pas pour autant été négligées : les séances de lectures animées pour les moins de 3 ans à



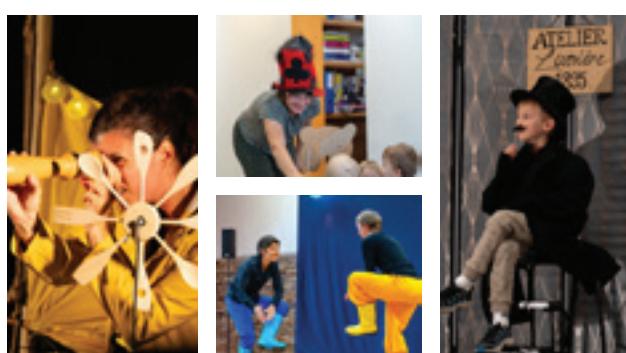
Les animations dans nos bibliothèques

Macot/Bellentre et La Côte d'Aime, les rencontres jeux de société pour les aînées et pour les familles ainsi que des ateliers créatifs...

Transition, animation et bibliothèques : un programme cousu main!

Cette année encore, les bibliothèques de La Plagne Tarentaise ont pleinement joué le jeu en proposant des ateliers en lien avec le développement durable. **Jardinage, couture, animation zéro déchet...** autant de moments conviviaux pour se retrouver, échanger et apprendre ensemble.

Fidèles à leur engagement en faveur du lien social, du fait main et du réemploi, les bibliothécaires ont imaginé un temps fort original : «BRODE ET COUDS», deux semaines thématiques entièrement consacrées à la couture et à la broderie. Au programme : une exposition participative mettant en valeur les savoir-faire des habitants, des ateliers pratiques pour tous les niveaux.



Les spectacles proposés par nos bibliothécaires



Les mardis de la magie



Musi'Plagne



Ouverture de la saison Dôme Théâtre

CULTURE : UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA DIVERSIFICATION

Comme chaque année, la mairie propose des animations variées, signe de son attachement à la culture et au partage.

En parallèle des spectacles proposés dans le cadre des animations bibliothèques, des animations diverses sont mises en place :

- Fête de la musique en partenariat avec l'office de tourisme Vallée en proposant un spectacle musical à destination des plus petits
- Les concerts Musi'Plagne, chaque mercredi de l'été : désormais ancrés dans la vie estivale, ces concerts en plein air ont rassemblé un public nombreux autour de groupes aux styles variés
- Les mardis de la Magie : autre rendez-vous de l'été, trois magiciens aux ambiances différentes ont attiré petits et grands.
- Des visites guidées du patrimoine, une nouveauté de l'été 2025. Ces balades commentées, qui ont rencontré un franc succès, ont permis de découvrir l'histoire (les mines de La Plagne), les traditions et les richesses architecturales de La Plagne et de ses hameaux. Une manière originale de mettre en lumière la mémoire et l'identité locale, rappelant que le patrimoine constitue une richesse essentielle de La Plagne, au même titre que ses paysages et ses activités sportives.
- Les journées européennes du Patrimoine ont permis de découvrir sous un autre jour le patrimoine de la commune (visite en musique) et de découvrir ou redécouvrir des chapelles peu souvent ouvertes.

Les partenariats avec les autres acteurs culturels du territoire ont également permis l'accueil sur le territoire de La Plagne Tarentaise :

- Xplore festival avec des projections et une causerie à la bibliothèque de Bellentre
- Dôme Théâtre : présentation de saison 2025-2026 et à venir l'accueil d'un spectacle décentralisé en mai 2026 sur Macot.



Journée du patrimoine



Visite du sentier des mineurs



Musi'Plagne

LA PLAGNE TARENTAISE UN TERRITOIRE QUI NOUS RASSEMBLE

Cette édition du magazine reflète la diversité des actions engagées depuis 2020 – malgré la crise du Covid – ainsi que le travail patient et collectif que nous menons à vos côtés et l'ensemble des acteurs de la station pour investir et préparer l'avenir. La SAP a toute sa place parmi eux, en tant que lauréate de la nouvelle délégation de service public des remontées, avec un contrat représentant plus de 500 millions d'euros d'investissements sur les 25 prochaines années.

Action pour le quotidien d'abord, avec des espaces publics entretenus, embellis, et plus sécurisés et accessibles ; des écoles rénovées et mieux équipées ; des équipements modernisés ; une gestion rigoureuse de nos budgets ; des services de proximité renforcés. Ce travail discret, souvent moins visible que les grands chantiers, nous apporte une commune où il fait bon vivre et travailler.

Action pour l'avenir ensuite, à travers des projets structurants pour les années à venir : l'ascenseur valléen, la déviation de Macot, les places publiques de Bellentre, les projets de logements permanents et saisonniers, le PLU unique, ou encore les préparations des JOP 2030. Ces chantiers demandent vision, méthode et coordination. Ils mobilisent nos équipes au quotidien et témoignent de notre volonté de préparer la montagne aux défis climatiques, économiques et sociaux de demain.

Nous avons également choisi de mettre en lumière les acteurs qui font vivre la station et la commune : habitants, associations, commerçants, professionnels du tourisme, éducateurs, bénévoles, services publics. Leur engagement constitue la force de La Plagne Tarentaise.

2025 est aussi l'année d'une transition écologique assumée, avec la poursuite des projets photovoltaïques, la rénovation énergétique de nos bâtiments et une attention accrue portée à la qualité du cadre de vie sous l'égide du label Flocon Vert. Nous devons cette ambition aussi à nos enfants.

Nos remerciements vont à l'ensemble des équipes municipales – élus comme techniciens – ainsi qu'aux partenaires et aux habitants qui, chacun pour leur part, contribuent à faire de La Plagne Tarentaise un territoire solidaire, dynamique, attentif aux besoins de tous et résolument tourné vers l'avenir.

Liste Jean-Luc Boch

AGIR POUR L'ÉCONOMIE AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE

2025 MARQUE L'ABOUTISSEMENT de six années d'engagement constant au service de notre territoire. Depuis le début du mandat, la majorité de notre groupe a toujours été présente en séance du conseil municipal. Cette assiduité n'est pas un détail : elle témoigne de notre sérieux, de notre vigilance et du respect que nous portons aux habitants.

TOUT AU LONG DU MANDAT, nous avons toujours relayé les questions, les difficultés et les attentes des administrés. Être élu, c'est être votre voix. Nous avons assumé ce rôle avec constance, et détermination même lorsque les réponses tardaient ou que certains sujets dérangeaient.

DURANT SIX ANS, nous avons toujours remis nos tribunes dans les délais, permettant aux habitants d'être informés régulièrement de notre travail. Fait significatif : ces tribunes, lues par l'équipe majoritaire avant publication, ont souvent servi de base ou de réaction à leurs propres textes. Cela démontre l'utilité et parfois l'inconfort de notre parole libre et constructive.

2025 nous a également permis de rappeler la cohérence de notre vision depuis le début du mandat. En effet, dès 2020, LA LABELLISATION FLOCON VERT ETAIT NOTRE FIL ROUGE, convaincus qu'elle représenterait un levier majeur pour le tourisme durable, l'attractivité et l'avenir de LA PLAGNE. Cette idée, d'abord balayée par la majorité, a finalement été reprise, engagée, puis mise en avant comme une orientation majeure. Nous nous en réjouissons : l'essentiel est que le territoire avance. Mais nous tenions à rappeler que cette ambition était la nôtre dès le premier jour.

DURANT 2025, nous avons défendu nos idées, les infrastructures et la mobilité, tout en promouvant un développement économique responsable. Mois après mois, nous avons proposé, alerté et construit.

ALORS QUE S'OUVRE UNE PERIODE ELECTORALE DECISIVE, notre méthode reste inchangée : PRAGMATISME, TRANSPARENCE ET TRAVAIL, avec un objectif clair : faire de notre territoire un lieu où vivre, entreprendre et réussir est possible pour tous.

Plus que jamais, nous restons mobilisés, cohérents et fidèles à nos engagements.

TRIBUNE ECRITE ET RENDUE AU SERVICE COM LE 20 NOVEMBRE 2025.

Retrouvez-nous sur notre blog et sur Facebook : <https://agirpourlaplagnetarentaise.blogspot.com/>
Richard Broche, Isabelle Girod Gedda, Maryse Buthod, Robert Astier, Guy Pellicier

Adresse Mail : richardbroche.laplagne@gmail.com

ÉTAT CIVIL

FIN 2024 // 2025

MACOT LA PLAGNE

Mariages :

Julie Marie Stéphanie Berger et Guillaume Antoine Joseph Schmitt le 13 décembre 2024
Andréa Perrière et Franck Albert Loyet le 14 juin 2025

Naissances :

Elliott Melvyn Mathieu Touzain le 31 mai 2025
Tara Deki Sherpa le 11 juillet 2025
Léon Hubert Pierre Poccard-Chapuis le 17 juillet 2025
Thorne Paul Géhin le 22 juillet 2025

Décès :

Monique Simone Bérard le 12 novembre 2024
Zoé Broche le 8 janvier 2025
Hendrik Cornelius Van Der Ven le 19 janvier 2025
Marco Van Gessel le 26 février 2025
Roger Bérard le 23 février 2025
Patrice Joseph Broche le 09 mars 2025
Christiane Vivet-Gros le 11 mars 2025
Régis Joseph Villien le 10 mars 2025
Michelle Bernadette Paviet le 14 mars 2025
Berthe Augusta Suzan le 14 mars 2025
Estelle Suzan le 18 mars 2025
Keith Robinson le 11 avril 2025
Léa Marguerite Perrière le 22 avril 2025
Jean Baptiste Crétier le 17 mai 2025
Hervé Pierre Bonnevie-Chevronnay le 03 juin 2025
Gilbert Elie Broche le 3 juillet 2025
Marie Zoé Astier-Perret le 4 septembre 2025
Gabriel Nicolas Bérard le 27 octobre 2025



LA CÔTE D'AIME

Mariages :

Nathalie Pellicier et Laurent Philippe Arnaud le 18 octobre 2025
Chloé Laura Ozanne et Alexandre Marc-André Ferriere le 25 octobre 2025

Naissances :

Zoé Bellemín née le 14 décembre 2024
Alice Louise Silvestre le 1^{er} janvier 2025
Léonie Arz De Ruffier D'épenou le 10 juin 2025
Clémence Marie-France Giselle Fagant le 30 juin 2025
Ava Chaussepied le 11 août 2025

Décès :

Hélène Yvette Cressend le 7 février 2025
Paul Luiset le 9 novembre 2025

BELLENTRE

Mariages :

Florine Michèle Annie Henissart et Mathieu Didier Deruy le 25 janvier 2025
Alice Clara Godeluck et Alexis Bruno Michel Dupuyauby le 23 décembre 2024

Décès :

Guillaume Thomas Mathieu Cagnard le 4 mars 2025
Georgette Anastasie Garda le 17 mars 2025
France Martine Fournier le 17 mars 2025
Lucia Tresallet le 26 mars 2025
Philippe Marcel Henri Lamy le 23 avril 2025
Yvette Dufour le 11 mai 2025
Monique Jourdan le 5 juillet 2025

Naissances :

Elliott Menghetti le 22 juillet 2025

VALEZAN

Décès :

Marie Odette Glatigny le 13 mai 2025
Estelle Andrée Glatigny le 2 août 2025
Henri Chenu le 2 septembre 2025
Yvonne Angeline Pelissier le 3 septembre 2025
Louisa Thérèse Andrée Blanc le 28 octobre 2025
Paul Maurice Jorioz le 14 novembre 2025

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil concernant les mariages et les naissances sont indiquées dans cette parution.



BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

PLEINES DE JOIE ET DE
SCINTILLEMENT



SUIVEZ EN DIRECT
LES ACTUALITÉS
DE LA COMMUNE



ABONNEZ-VOUS À
ILLIWAP

MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTAISE

Place Charles de Gaulle – CS 50004

73216 Aime-la-Plagne Cedex

04 79 09 71 52 – mairie@laplagne-tarentaise.fr

www.laplagne-tarentaise.fr

